

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 9

Extrait n° CA 13-05-2025/017

Date de publication : 13/05/2025

Objet : MISE EN MISSION DU PRESIDENT LUCIEN SALIBER – MISSION INSTITUTIONNELLE
Conférence de l'Euro RIOB du 14 au 25 mai 2025 – Parme, Italie

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Arnaud RENE-CORAIL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 5	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Lydia BEAULIEU - Christian PALIN - Éric BELLEMARE - Josiane JOS-PELAGE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 7	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250513-13-05-2025_017-DE
Date de réception préfecture : 14/05/2025

- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- **VU** la loi OUDIN-SANTINI du 09 février 2005 relative au budget des collectivités territoriales en matière de coopération internationale ;
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale ;
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20 ;
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment les articles R.213-59 à R.213-76 ;
- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment son article L 2123-18 ;
- **VU** la délibération n° CA 18-06-2024/054 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'administration de l'ODE.

Considérant l'intérêt pour l'ODE de ce déplacement,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Considérant que le Président Lucien SALIBER n'a pas pris part au vote,

Considérant qu'aucun membre du CA de l'ODE Martinique n'a délégué pour la signature des délibérations,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De mettre en mission le Président Lucien SALIBER pour participer à l'assemblée générale de l'Euro RIOB prévue à Parme du 14 au 25 mai 2025 ;
- D'autoriser le remboursement des frais de déplacement de Monsieur le Président Lucien SALIBER par l'ODE, conformément aux dispositions en vigueur ;
- D'autoriser le paiement par l'ODE des factures afférentes ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 6251 du budget de l'ODE.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **13 MAI 2025**



Le Président,

LUCIEN SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250513-13-05-2025_017-DE
Date de réception préfecture : 14/05/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/018

Date de publication : 15/05/2025

Objet : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024 (CFU 2024)

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5, L.3241-1 à L.3241-3 ; L.3312-1 à L.3312-7, et L.3232-1-1 ;
- **VU** le code de l'environnement et ses articles L.213-13 à L.213-20 et R.213-59 à R.213-76, R.213-77, D.213-72 à D.213-76, relatifs à l'organisation des Offices De l'Eau et de leurs missions ;
- **VU** la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la simplification de la gestion financière des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, instaurant le Compte Financier Unique (CFU) ;
- **VU** l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 modifiant l'article 242 de la loi de finances pour 2019 afin de pérenniser la mise en œuvre du CFU pour les collectivités expérimentatrices et généraliser sa mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales ;
- **VU** l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
- **VU** l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'actualisation de l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
- **VU** la délibération n° CA 10-12-2021 du 10 décembre 2021 adoptant la mise à jour des règles d'amortissement à l'ODE Martinique ;
- **VU** la délibération n° CA 30-09-2022/090 du 30 septembre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 à l'ODE Martinique ;
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4ème Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027 qui définit le cadre technique et budgétaire de mise en œuvre des programmes de l'ODE ;
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/001 du 06 février 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier (RBF) dans le cadre du basculement en M57 au 1er janvier 2023 ;
- **VU** la délibération n° CA 30-01-2024/001 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024 de l'ODE Martinique ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver le Compte Financier Unique (CFU) de l'Office De l'Eau, pour l'exercice 2024, tel que présenté,
- D'arrêter le résultat cumulé de l'exercice 2024, conformément au tableau ci-après :

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE Date de réception préfecture : 15/05/2025

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	14 232 034,54 €	17 173 506,87 €	2 941 472,33 €
Section d'investissement	8 098 029,87 €	2 339 139,26 €	- 5 758 890,61 €
REPORT DE L'EXERCICE			
Report en section de fonctionnement	- €	33 303 972,69 €	33 303 972,69 €
Report en section d'investissement	- €	13 572 512,56 €	13 572 512,56 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Section de fonctionnement	14 232 034,54 €	50 477 479,56 €	36 245 445,02 €
Section d'investissement	8 098 029,87 €	15 911 651,82 €	7 813 621,95 €
TOTAL (réalisations + reports)	22 330 064,41 €	66 389 131,38 €	44 059 066,97 €

RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	- €	- €	- €
Section d'investissement	2 754 885,54 €	- €	- 2 754 885,54 €
TOTAL des RAR à reporter	2 754 885,54 €	- €	- 2 754 885,54 €

RESULTAT AVEC RESTE A REALISER			
Section de fonctionnement	14 232 034,54 €	50 477 479,56 €	36 245 445,02 €
Section d'investissement	10 852 915,41 €	15 911 651,82 €	5 058 736,41 €
TOTAL CUMULE	25 084 949,95 €	66 389 131,38 €	41 304 181,43 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 15 MAI 2025



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: ODE LA MARTINIQUE (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 28972005400021

POSTE COMPTABLE : PAIERIE CTM

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : ODE DE LA MARTINIQUE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	26
D1 - Dépenses de fonctionnement	27
D2 - Recettes de fonctionnement	31

III - Etats financiers

A - Bilan	33
B - Compte de résultat	37
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	40
D - Balance des comptes	41

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	58
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	60
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	62

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	64
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	69
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	73
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	74
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	75
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	76
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	77
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	78
B3 - Etat des provisions	79
B4 - Etat des charges transférées	81
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	82
B6 - Prêts	83
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	84
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	85
B7.3 - Etat des emprunts garantis	86
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	87
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	88
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	89
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	90
B7.8 - Autres engagements donnés	92

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

B7.9 - Autres engagements reçus	93
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	94
B9 - Etat du personnel	99
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	103
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	104
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	105
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	106
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	108
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	109
C2.1 - Situation des AP	111
C2.2 - Situation des AE	112
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	113
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	117
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	121
D2 - Gestion des fonds européens	122
D3 - Actions de formation des élus	123
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	124
D5 - Identification des flux croisés	125
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	126
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	127
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	129
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	130
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	131
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	132
E - État des Contrôles du Compte Financier	133
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	134

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)(3)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	24 652 738,00	12 274 532,55	36 927 270,55
	Recettes réalisées (1)	B	2 339 139,26	17 173 506,87	19 512 646,13
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	38 225 250,56	45 578 505,24	83 803 755,80
	Dépenses réalisées (1)	E	8 098 029,87	14 232 034,54	22 330 064,41
	Restes à réaliser	F	2 754 885,54	0,00	2 754 885,54
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-5 758 890,61	2 941 472,33	-2 817 418,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	13 572 512,56	33 303 972,69	46 876 485,25
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	7 813 621,95	36 245 445,02	44 059 066,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 754 885,54	0,00	-2 754 885,54
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	5 058 736,41	36 245 445,02	41 304 181,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	13 572 512,56	0,00	-5 758 890,61	0,00	7 813 621,95
Fonctionnement	33 303 972,69	0,00	2 941 472,33	0,00	36 245 445,02
TOTAL I	46 876 485,25	0,00	-2 817 418,28	0,00	44 059 066,97
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	46 876 485,25	0,00	-2 817 418,28	0,00	44 059 066,97

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 754 885,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	15 059,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 671 360,10
21	Immobilisations corporelles (3)	68 465,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	387,03
Subventions d'investissement versées	36 884,64	Neutralisations et régularisations	-31,29
Autres immobilisations incorporelles	463,43	Réserves	49 383,30
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	33 303,97
Terrains	70,00	Résultat de l'exercice	2 941,47
Constructions	724,93	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	85 984,49
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	12,86	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	783,76	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	2 985,80	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	41 925,42	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 265,67
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	1 282,44
Créances	40 911,28	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	6 548,10
Trésorerie	10 416,92	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	51 328,20	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	6 548,10
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	721,02
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	93 253,62	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	93 253,62

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	3 258,65	1 941,80
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	13 731,37	13 182,42
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	8,00	0,00
Autres produits de gestion	145,09	244,80
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	17 143,11	15 369,02
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	4 638,82	3 645,59
Charges de personnel	2 093,88	1 864,41
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,99
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	2 498,18	0,00
Impôts et taxes	48,09	45,73
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	2 331,14	2 395,42
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	6,13	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	1,87	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	11 618,12	7 952,15

Accusé de réception en préfecture
672 280720054 20250515 13 05 2025 018 DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d’euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	2 439,46	1 987,16
Autres charges	144,06	38,66
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	2 583,52	2 025,82
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	2 941,47	5 391,05
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	2 941,47	5 391,05

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	22 965,53	19,14	15 059,80
204	Subventions d'équipement versées (6)	37 764 283,37	7 865 020,29	20,83	2 671 360,10
21	Immobilisations corporelles	340 967,19	210 044,05	61,60	68 465,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 225 250,56	8 098 029,87	21,19	2 754 885,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		38 225 250,56	8 098 029,87	21,19	2 754 885,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		38 225 250,56	8 098 029,87	21,19	2 754 885,54
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		38 225 250,56	8 098 029,87		2 754 885,54

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	22 287 859,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 364 879,00	2 339 139,26	98,91	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		24 652 738,00	2 339 139,26	9,49	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		24 652 738,00	2 339 139,26	9,49	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		13 572 512,56			
Total des recettes de la section d'investissement		38 225 250,56	2 339 139,26		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	8 318 045,24	1 312 491,11	3 330 495,79	4 642 986,90	55,82	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 248 000,00	2 168 211,68	0,00	2 168 211,68	96,45	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 340 722,00	1 248 314,10	1 862 609,60	3 110 923,70	37,30	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		18 906 767,24	4 729 016,89	5 193 105,39	9 922 122,28	52,48	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 019 000,00	1 970 773,00	0,00	1 970 773,00	97,61	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		20 925 767,24	6 699 789,89	5 193 105,39	11 892 895,28	56,83	0,00
023	Virement à la section d'investissement	22 287 859,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 364 879,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	98,91	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		24 652 738,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	9,49	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		45 578 505,24	9 038 929,15	5 193 105,39	14 232 034,54	31,23	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		45 578 505,24	9 038 929,15	5 193 105,39	14 232 034,54		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	13 500,00	30 399,48	0,00	30 399,48	225,18	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 910 000,00	6 618 167,50	7 113 198,60	13 731 366,10	154,11	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 342 032,55	888 218,87	2 370 434,92	3 258 653,79	97,51	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	145 087,50	0,00	145 087,50	1 612,08	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 274 532,55	7 681 873,35	9 483 633,52	17 165 506,87	139,85	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		12 274 532,55	7 689 873,35	9 483 633,52	17 173 506,87	139,91	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		12 274 532,55	7 689 873,35	9 483 633,52	17 173 506,87	139,91	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		33 303 972,69					
Total des recettes de la section de fonctionnement		45 578 505,24	7 689 873,35	9 483 633,52	17 173 506,87		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	14 457,62	0,00	14 457,62	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	8 507,91	0,00	8 507,91	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	22 965,53	0,00	22 965,53	97 034,47
204112	Bâtiments et installations	0,00	840 129,70	0,00	840 129,70	0,00
204122	Bâtiments et installations	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00
2041482	Bâtiments et installations	0,00	105 698,94	0,00	105 698,94	0,00
2041483	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	331 309,69	0,00	331 309,69	0,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	328 952,00	0,00	328 952,00	0,00
2041582	Bâtiments et installations	0,00	4 276 189,42	0,00	4 276 189,42	0,00
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	1 384 500,00	0,00	1 384 500,00	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	10 025,00	0,00	10 025,00	0,00
20422	Bâtiments et installations	0,00	379 549,54	0,00	379 549,54	0,00
20423	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	28 666,00	0,00	28 666,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	37 764 283,37	7 865 020,29	0,00	7 865 020,29	29 899 263,08
21351	Bâtiments publics	0,00	16 741,63	0,00	16 741,63	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	85 522,93	0,00	85 522,93	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	96 440,24	0,00	96 440,24	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	10 451,05	0,00	10 451,05	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	888,20	0,00	888,20	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	340 967,19	210 044,05	0,00	210 044,05	130 923,14
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 225 250,56	8 098 029,87	0,00	8 098 029,87	30 127 220,69
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		38 225 250,56	8 098 029,87	0,00	8 098 029,87	30 127 220,69
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		38 225 250,56	8 098 029,87	0,00	8 098 029,87	30 127 220,69
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		38 225 250,56	8 098 029,87	0,00	8 098 029,87	30 127 220,69

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		-8 000,00	0,00	0,00	0,00	-8 000,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	22 287 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	6 133,73	0,00	6 133,73	0,00
28031	Frais d'études	0,00	28 470,68	0,00	28 470,68	0,00
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	90,00	0,00	90,00	0,00
2804112	Bâtiments et installations	0,00	45 513,10	0,00	45 513,10	0,00
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	84 680,00	0,00	84 680,00	0,00
2804121	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
2804122	Bâtiments et installations	0,00	533,33	0,00	533,33	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-2897200543033
515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	859,00	0,00	859,00	0,00
2804132	Bâtiments et installations	0,00	77 429,51	0,00	77 429,51	0,00
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 364,00	0,00	3 364,00	0,00
28041482	Bâtiments et installations	0,00	62 220,72	0,00	62 220,72	0,00
28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	1 939,79	0,00	1 939,79	0,00
280415332	Bâtiments et installations	0,00	598,00	0,00	598,00	0,00
280415342	Bâtiments et installations	0,00	44 633,61	0,00	44 633,61	0,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	77 185,33	0,00	77 185,33	0,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	1 568 783,93	0,00	1 568 783,93	0,00
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	989,00	0,00	989,00	0,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	3 833,68	0,00	3 833,68	0,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	4 883,36	0,00	4 883,36	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	105 961,61	0,00	105 961,61	0,00
280423	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	41 815,31	0,00	41 815,31	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	5 903,16	0,00	5 903,16	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	60 820,19	0,00	60 820,19	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	21 666,19	0,00	21 666,19	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	3 848,36	0,00	3 848,36	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	10 961,87	0,00	10 961,87	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	19 140,75	0,00	19 140,75	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	43 343,23	0,00	43 343,23	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	7 347,29	0,00	7 347,29	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	619,14	0,00	619,14	0,00
28188	Autres	0,00	205,12	0,00	205,12	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-269720034-20250513-13-05-2025_016-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 372 879,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	33 739,74
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		24 660 738,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	22 321 598,74
Total des recettes d'investissement de l'exercice		24 652 738,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	22 313 598,74
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		13 572 512,56	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		38 225 250,56	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	35 886 111,30

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement	0,00	935,11	429,04	506,07	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	30 108,63	1 868,59	28 240,04	0,00
60622	Carburants	0,00	7 464,04	1 219,19	6 244,85	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	227,79	0,00	227,79	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 448,58	547,41	3 901,17	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	4 546,52	0,00	4 546,52	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 956,64	1 133,52	2 823,12	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	41 799,72	458,50	41 341,22	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 728,78	1 074,15	1 654,63	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 480,29	0,00	2 480,29	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	680,00	0,00	680,00	0,00
61358	Autres	0,00	51 737,72	24 736,39	27 001,33	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 974,60	0,00	2 974,60	0,00
61521	Terrains	0,00	2 332,88	422,14	1 910,74	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	24 144,04	345,67	23 798,37	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	3 233,38	217,00	3 016,38	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	7 043,54	2 018,91	5 024,63	0,00
6156	Maintenance	0,00	53 020,57	9 244,28	43 776,29	0,00
6161	Multirisques	0,00	8 439,23	1 133,03	7 306,20	0,00
6168	Autres	0,00	6 439,15	0,00	6 439,15	0,00
617	Études et recherches	0,00	4 753 478,44	1 235 686,83	3 517 791,61	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	35 340,19	0,00	35 340,19	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	277 070,48	9 979,50	267 090,98	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	38 793,90	304,50	38 489,40	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	15 384,73	0,00	15 384,73	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6228	Divers	0,00	86 078,04	86 078,04	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	132 850,14	3 847,48	129 002,66	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	21 079,00	269,00	20 810,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	1 550,69	0,00	1 550,69	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	190 432,74	115 755,50	74 677,24	0,00
6238	Divers	0,00	27 815,81	1 320,58	26 495,23	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	290,00	0,00	290,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	41 030,80	367,56	40 663,24	0,00
6248	Divers	0,00	850,64	850,64	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	42 974,12	160,00	42 814,12	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 786,75	17,97	7 768,78	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	12 751,63	12 751,63	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	4 960,00	0,00	4 960,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	455,70	455,70	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	209 758,07	7 965,73	201 792,34	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	4 162,30	0,00	4 162,30	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	8 319 045,24	6 163 645,38	1 520 658,48	4 642 986,90	3 676 058,34
6331	Versement mobilité	0,00	22 345,07	0,00	22 345,07	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 586,48	0,00	5 586,48	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	15 995,98	0,00	15 995,98	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	651 792,11	0,00	651 792,11	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	6 341,58	0,00	6 341,58	0,00
64113	NBI	0,00	8 207,39	0,00	8 207,39	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-2897280202039515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64118	Autres indemnités.	0,00	235 557,55	0,00	235 557,55	0,00
64131	Rémunérations	0,00	664 256,47	0,00	664 256,47	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	36 117,90	0,00	36 117,90	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	251 678,42	0,00	251 678,42	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	181 652,25	0,00	181 652,25	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	39 919,64	0,00	39 919,64	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	4 058,00	0,00	4 058,00	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	6 076,00	0,00	6 076,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 645,76	0,00	1 645,76	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	44 533,00	12 276,00	32 257,00	0,00
6488	Autres	0,00	4 724,08	0,00	4 724,08	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 248 000,00	2 180 487,68	12 276,00	2 168 211,68	79 788,32
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	144 060,98	0,00	144 060,98	0,00
65731	État	0,00	102 008,50	89 390,00	12 618,50	0,00
657348	Autres communes	0,00	148 164,58	113 494,00	34 670,58	0,00
657358	Autres groupements	0,00	1 618 172,04	346 199,95	1 271 972,09	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	337 602,15	35 370,00	302 232,15	0,00
65742	Entreprises	0,00	497 568,58	384 690,00	112 878,58	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	767 382,04	62 298,00	705 084,04	0,00
65888	Autres	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 339 722,00	4 142 365,65	1 031 441,95	3 110 923,70	5 228 798,30
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion des services		18 906 767,24	12 486 498,71	2 564 376,43	9 922 122,28	8 984 644,96
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 970 773,00	0,00	1 970 773,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	2 019 000,00	1 970 773,00	0,00	1 970 773,00	48 227,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		20 925 767,24	14 457 271,71	2 564 376,43	11 892 895,28	9 032 871,96
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	22 287 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	6 133,73	0,00	6 133,73	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 372 879,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	33 739,74
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		24 660 738,00	2 339 139,26	0,00	2 339 139,26	22 321 598,74
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		45 586 505,24	16 796 410,97	2 564 376,43	14 232 034,54	31 354 470,70
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		45 586 505,24	16 796 410,97	2 564 376,43	14 232 034,54	31 354 470,70

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	13 291,48	0,00	13 291,48	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	17 108,00	0,00	17 108,00	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	13 500,00	30 399,48	0,00	30 399,48	-16 899,48
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7348	Autres impôts et taxes d'Outre-mer	0,00	17 432 355,60	3 700 989,50	13 731 366,10	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 910 000,00	17 432 355,60	3 700 989,50	13 731 366,10	-4 821 366,10
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	1 420 792,57	0,00	1 420 792,57	0,00
7472	Régions	0,00	19 273,67	0,00	19 273,67	0,00
74772	FEDER	0,00	1 818 587,55	0,00	1 818 587,55	0,00
747888	Autres	0,00	528 762,09	528 762,09	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	3 342 032,55	3 787 415,88	528 762,09	3 258 653,79	83 378,76
75888	Autres	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	145 087,50	0,00	145 087,50	-136 087,50
Total des recettes de gestion des services		12 274 532,55	21 395 258,46	4 229 751,59	17 165 506,87	-4 890 974,32
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		12 282 532,55	21 403 258,46	4 229 751,59	17 173 506,87	-4 890 974,32
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		12 282 532,55	21 403 258,46	4 229 751,59	17 173 506,87	-4 890 974,32
002 Résultat de fonctionnement reporté		33 303 972,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		45 586 505,24	21 403 258,46	4 229 751,59	17 173 506,87	28 412 998,37

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		56 852 248,68	19 967 608,63	36 884 640,05	31 148 433,04
Autres immobilisations incorporelles		1 046 776,34	583 346,46	463 429,88	474 838,19
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
Constructions		997 743,36	272 813,98	724 929,38	790 674,13
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		84 899,68	72 040,76	12 858,92	16 707,28
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		1 306 271,55	522 507,01	783 764,54	678 213,25
Immobilisations corporelles en cours		2 985 799,99	0,00	2 985 799,99	2 985 799,99
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		63 343 739,60	21 418 316,84	41 925 422,76	36 164 665,88
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		2 653 883,65	0,00	2 653 883,65	3 314 747,24
Créances sur les redevables et comptes rattachés		38 205 447,64	0,00	38 205 447,64	30 608 372,32
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		51 949,04	0,00	51 949,04	38 312,04
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
072 280720054 20250615 13 05 2025 018 DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		40 911 280,33	0,00	40 911 280,33	33 961 431,60
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		10 416 916,41	0,00	10 416 916,41	16 240 908,19
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		10 416 916,41	0,00	10 416 916,41	16 240 908,19
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		114 671 936,34	21 418 316,84	93 253 619,50	86 367 005,67

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		11 387,44	11 387,44
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		375 641,24	375 641,24
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-31 287,73	-33 154,00
RÉSERVES		49 383 303,76	49 383 303,76
REPORT A NOUVEAU		33 303 972,69	27 912 923,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 941 472,33	5 391 048,97
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		85 984 489,73	83 041 151,13
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 265 667,74	2 764 537,43
Dettes fiscales et sociales		0,00	6 002,48
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		1 282 437,24	542 705,12
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		6 548 104,98	3 313 245,03
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		6 548 104,98	3 313 245,03
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		721 024,79	12 609,51
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		93 253 619,50	86 367 005,67

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		3 258 653,79	1 941 798,03	1 316 855,76
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		13 731 366,10	13 182 421,62	548 944,48
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		8 000,00	0,00	8 000,00
Autres produits de gestion		145 087,50	244 796,84	-99 709,34
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		17 143 107,39	15 369 016,49	1 774 090,90
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		4 638 824,60	3 645 591,60	993 233,00
Charges de personnel		2 093 884,67	1 864 411,64	229 473,03
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 593 705,60	1 388 725,42	204 980,18
Dont charges sociales		500 179,07	475 686,22	24 492,85
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	988,00	-988,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2 498 179,78	1,95	2 498 177,83
Impôts et taxes		48 089,83	45 732,83	2 357,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 331 139,26	2 395 419,99	-64 280,73
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		6 133,73	0,00	6 133,73
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
072-200720054-20250515-13-05-2025-010-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		1 866,27	0,00	1 866,27
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		11 618 118,14	7 952 146,01	3 665 972,13
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		2 439 455,94	1 987 157,51	452 298,43
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		817 962,62	909 739,64	-91 777,02
<i>Dont collectivités territoriales</i>		34 670,58	222 278,23	-187 607,65
<i>Dont autres organismes publics</i>		1 586 822,74	855 139,64	731 683,10
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		144 060,98	38 664,00	105 396,98
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		2 583 516,92	2 025 821,51	557 695,41
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		2 941 472,33	5 391 048,97	-2 449 576,64
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		2 941 472,33	5 391 048,97	-2 449 576,64

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.	0,00	11 387,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 387,44	0,00	11 387,44
	Sous Total compte 1022	0,00	11 387,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 387,44	0,00	11 387,44
	Sous Total compte 102	0,00	11 387,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 387,44	0,00	11 387,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	49 383 303,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 383 303,76	0,00	49 383 303,76
	Sous Total compte 106	0,00	49 383 303,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 383 303,76	0,00	49 383 303,76
	Sous Total compte 10	0,00	49 394 691,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 394 691,20	0,00	49 394 691,20
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	27 912 923,72	0,00	5 391 048,97	0,00	0,00	0,00	33 303 972,69	0,00	33 303 972,69
	Sous Total compte 11	0,00	27 912 923,72	0,00	5 391 048,97	0,00	0,00	0,00	33 303 972,69	0,00	33 303 972,69
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	5 391 048,97	5 391 048,97	0,00	0,00	0,00	5 391 048,97	5 391 048,97	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	5 391 048,97	5 391 048,97	0,00	0,00	0,00	5 391 048,97	5 391 048,97	0,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	183 348,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 348,25	0,00	183 348,25
1322	Régions	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
1323	Départements	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	49 388,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 388,99	0,00	49 388,99
	Sous Total compte 1327	0,00	49 388,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 388,99	0,00	49 388,99
	Sous Total compte 132	0,00	347 737,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 737,24	0,00	347 737,24
1388	Autres	0,00	27 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 904,00	0,00	27 904,00
	Sous Total compte 138	0,00	27 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 904,00	0,00	27 904,00
	Sous Total compte 13	0,00	375 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 641,24	0,00	375 641,24
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	33 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866,27	33 154,00	1 866,27	31 287,73	0,00
	Sous Total compte 19	33 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866,27	33 154,00	1 866,27	31 287,73	0,00
	Total classe 1	33 154,00	83 074 305,13	5 391 048,97	5 391 048,97	0,00	1 866,27	5 424 202,97	88 467 220,37	31 287,73	83 074 305,13

Accusé de réception en préfecture
072-280720054-20250515-13_05_0025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	49 701,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 701,68	0,00	49 701,68	0,00
2031	Frais d'études	568 187,13	0,00	0,00	0,00	14 457,62	0,00	582 644,75	0,00	582 644,75	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	25 968,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 968,74	0,00	25 968,74	0,00
	Sous Total compte 203	594 155,87	0,00	0,00	0,00	14 457,62	0,00	608 613,49	0,00	608 613,49	0,00
204111	Biens mobiliers, matériel et études	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	0,00	1 350,00	0,00
204112	Bâtiments et installations	335 758,00	0,00	0,00	0,00	840 129,70	0,00	1 175 887,70	0,00	1 175 887,70	0,00
204113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	1 270 212,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270 212,61	0,00	1 270 212,61	0,00
	Sous Total compte 20411	1 607 320,61	0,00	0,00	0,00	840 129,70	0,00	2 447 450,31	0,00	2 447 450,31	0,00
204121	Biens mobiliers, matériel et études	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00	0,00	52 500,00	0,00
204122	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00
	Sous Total compte 20412	52 500,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	232 500,00	0,00	232 500,00	0,00
204131	Biens mobiliers, matériel et études	12 891,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 891,00	0,00	12 891,00	0,00
204132	Bâtiments et installations	1 614 896,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 614 896,40	0,00	1 614 896,40	0,00
	Sous Total compte 20413	1 627 787,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 627 787,40	0,00	1 627 787,40	0,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	219 766,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 766,15	0,00	219 766,15	0,00
2041482	Bâtiments et installations	1 327 773,00	0,00	0,00	0,00	105 698,94	0,00	1 433 471,94	0,00	1 433 471,94	0,00
2041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	66 548,00	0,00	0,00	0,00	331 309,69	0,00	397 857,69	0,00	397 857,69	0,00
	Sous Total compte 204148	1 614 087,15	0,00	0,00	0,00	437 008,63	0,00	2 051 095,78	0,00	2 051 095,78	0,00
	Sous Total compte 20414	1 614 087,15	0,00	0,00	0,00	437 008,63	0,00	2 051 095,78	0,00	2 051 095,78	0,00
20415332	Bâtiments et installations	14 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 747,00	0,00	14 747,00	0,00
	Sous Total compte 2041533	14 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 747,00	0,00	14 747,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-269720034-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20415342	Bâtiments et installations	1 474 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 474 844,00	0,00	1 474 844,00	0,00
	Sous Total compte 2041534	1 474 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 474 844,00	0,00	1 474 844,00	0,00
	Sous Total compte 204153	1 489 591,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489 591,00	0,00	1 489 591,00	0,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	894 427,00	0,00	0,00	0,00	328 952,00	0,00	1 223 379,00	0,00	1 223 379,00	0,00
2041582	Bâtiments et installations	23 787 589,22	0,00	0,00	0,00	4 276 189,42	0,00	28 063 778,64	0,00	28 063 778,64	0,00
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	13 963 144,21	0,00	0,00	0,00	1 384 500,00	0,00	15 347 644,21	0,00	15 347 644,21	0,00
	Sous Total compte 204158	38 645 160,43	0,00	0,00	0,00	5 989 641,42	0,00	44 634 801,85	0,00	44 634 801,85	0,00
	Sous Total compte 20415	40 134 751,43	0,00	0,00	0,00	5 989 641,42	0,00	46 124 392,85	0,00	46 124 392,85	0,00
204181	Biens mobiliers, matériel et études	58 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 670,00	0,00	58 670,00	0,00
204182	Bâtiments et installations	74 927,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 927,00	0,00	74 927,00	0,00
	Sous Total compte 20418	133 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 597,00	0,00	133 597,00	0,00
	Sous Total compte 2041	45 170 043,59	0,00	0,00	0,00	7 446 779,75	0,00	52 616 823,34	0,00	52 616 823,34	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	107 300,30	0,00	0,00	0,00	10 025,00	0,00	117 325,30	0,00	117 325,30	0,00
20422	Bâtiments et installations	3 013 574,50	0,00	0,00	0,00	379 549,54	0,00	3 393 124,04	0,00	3 393 124,04	0,00
20423	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	696 310,00	0,00	0,00	0,00	28 666,00	0,00	724 976,00	0,00	724 976,00	0,00
	Sous Total compte 2042	3 817 184,80	0,00	0,00	0,00	418 240,54	0,00	4 235 425,34	0,00	4 235 425,34	0,00
	Sous Total compte 204	48 987 228,39	0,00	0,00	0,00	7 865 020,29	0,00	56 852 248,68	0,00	56 852 248,68	0,00
2051	Concessions et droits similaires	350 254,60	0,00	0,00	0,00	8 507,91	0,00	358 762,51	0,00	358 762,51	0,00
	Sous Total compte 205	350 254,60	0,00	0,00	0,00	8 507,91	0,00	358 762,51	0,00	358 762,51	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	29 698,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 698,66	0,00	29 698,66	0,00
	Sous Total compte 208	29 698,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 698,66	0,00	29 698,66	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	50 011 039,20	0,00	0,00	0,00	7 887 985,82	0,00	57 899 025,02	0,00	57 899 025,02	0,00
2115	Terrains bâtis	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00
	Sous Total compte 211	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00	0,00
	Sous Total compte 2131	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00	0,00
21351	Bâtiments publics	641 001,73	0,00	0,00	0,00	16 741,63	0,00	657 743,36	0,00	657 743,36	0,00
	Sous Total compte 2135	641 001,73	0,00	0,00	0,00	16 741,63	0,00	657 743,36	0,00	657 743,36	0,00
	Sous Total compte 213	981 001,73	0,00	0,00	0,00	16 741,63	0,00	997 743,36	0,00	997 743,36	0,00
21578	Autre matériel technique	84 899,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 899,68	0,00	84 899,68	0,00
	Sous Total compte 2157	84 899,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 899,68	0,00	84 899,68	0,00
	Sous Total compte 215	84 899,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 899,68	0,00	84 899,68	0,00
2181	Installations générales, agencements et	320 897,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 897,35	0,00	320 897,35	0,00
21828	Autres matériels de transport	133 254,42	0,00	0,00	32 391,93	85 522,93	6 133,73	218 777,35	38 525,66	180 251,69	0,00
	Sous Total compte 2182	133 254,42	0,00	0,00	32 391,93	85 522,93	6 133,73	218 777,35	38 525,66	180 251,69	0,00
21838	Autre matériel informatique	376 800,84	0,00	0,00	0,00	96 440,24	0,00	473 241,08	0,00	473 241,08	0,00
	Sous Total compte 2183	376 800,84	0,00	0,00	0,00	96 440,24	0,00	473 241,08	0,00	473 241,08	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 029,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 029,81	0,00	2 029,81	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	280 102,07	0,00	0,00	0,00	10 451,05	0,00	290 553,12	0,00	290 553,12	0,00
	Sous Total compte 2184	282 131,88	0,00	0,00	0,00	10 451,05	0,00	292 582,93	0,00	292 582,93	0,00
2185	Matériel de téléphonie	24 192,72	0,00	0,00	0,00	888,20	0,00	25 080,92	0,00	25 080,92	0,00
2188	Autres	14 217,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 217,58	0,00	14 217,58	0,00
	Sous Total compte 218	1 151 494,79	0,00	0,00	32 391,93	193 302,42	6 133,73	1 344 797,21	38 525,66	1 306 271,55	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	2 287 396,20	0,00	0,00	32 391,93	210 044,05	6 133,73	2 497 440,25	38 525,66	2 458 914,59	0,00
2313	Constructions	2 985 799,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985 799,99	0,00	2 985 799,99	0,00
	Sous Total compte 231	2 985 799,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985 799,99	0,00	2 985 799,99	0,00
	Sous Total compte 23	2 985 799,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985 799,99	0,00	2 985 799,99	0,00
28031	Frais d'études	0,00	342 575,72	0,00	0,00	0,00	28 470,68	0,00	371 046,40	0,00	371 046,40
	Sous Total compte 2803	0,00	342 575,72	0,00	0,00	0,00	28 470,68	0,00	371 046,40	0,00	371 046,40
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00	90,00	0,00	180,00	0,00	180,00
2804112	Bâtiments et installations	0,00	112 384,00	0,00	0,00	0,00	45 513,10	0,00	157 897,10	0,00	157 897,10
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	766 928,96	0,00	0,00	0,00	84 680,00	0,00	851 608,96	0,00	851 608,96
	Sous Total compte 280411	0,00	879 402,96	0,00	0,00	0,00	130 283,10	0,00	1 009 686,06	0,00	1 009 686,06
2804121	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	17 500,00	0,00	17 500,00
2804122	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	533,33	0,00	533,33	0,00	533,33
	Sous Total compte 280412	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	4 033,33	0,00	18 033,33	0,00	18 033,33
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	9 453,00	0,00	0,00	0,00	859,00	0,00	10 312,00	0,00	10 312,00
2804132	Bâtiments et installations	0,00	533 711,22	0,00	0,00	0,00	77 429,51	0,00	611 140,73	0,00	611 140,73
	Sous Total compte 280413	0,00	543 164,22	0,00	0,00	0,00	78 288,51	0,00	621 452,73	0,00	621 452,73
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	124 617,68	0,00	0,00	0,00	3 364,00	0,00	127 981,68	0,00	127 981,68
28041482	Bâtiments et installations	0,00	373 541,60	0,00	0,00	0,00	62 220,72	0,00	435 762,32	0,00	435 762,32
28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	30 765,06	0,00	0,00	0,00	1 939,79	0,00	32 704,85	0,00	32 704,85
	Sous Total compte 2804148	0,00	528 924,34	0,00	0,00	0,00	67 524,51	0,00	596 448,85	0,00	596 448,85
	Sous Total compte 280414	0,00	528 924,34	0,00	0,00	0,00	67 524,51	0,00	596 448,85	0,00	596 448,85

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280415332	Bâtiments et installations	0,00	813,00	0,00	0,00	0,00	598,00	0,00	1 411,00	0,00	1 411,00
	Sous Total compte 28041533	0,00	813,00	0,00	0,00	0,00	598,00	0,00	1 411,00	0,00	1 411,00
280415342	Bâtiments et installations	0,00	56 633,61	0,00	0,00	0,00	44 633,61	0,00	101 267,22	0,00	101 267,22
	Sous Total compte 28041534	0,00	56 633,61	0,00	0,00	0,00	44 633,61	0,00	101 267,22	0,00	101 267,22
	Sous Total compte 2804153	0,00	57 446,61	0,00	0,00	0,00	45 231,61	0,00	102 678,22	0,00	102 678,22
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	504 772,59	0,00	0,00	0,00	77 185,33	0,00	581 957,92	0,00	581 957,92
28041582	Bâtiments et installations	0,00	6 855 296,02	0,00	0,00	0,00	1 568 783,93	0,00	8 424 079,95	0,00	8 424 079,95
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	6 332 610,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 332 610,53	0,00	6 332 610,53
	Sous Total compte 2804158	0,00	13 692 679,14	0,00	0,00	0,00	1 645 969,26	0,00	15 338 648,40	0,00	15 338 648,40
	Sous Total compte 280415	0,00	13 750 125,75	0,00	0,00	0,00	1 691 200,87	0,00	15 441 326,62	0,00	15 441 326,62
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	44 078,28	0,00	0,00	0,00	989,00	0,00	45 067,28	0,00	45 067,28
2804182	Bâtiments et installations	0,00	28 466,03	0,00	0,00	0,00	3 833,68	0,00	32 299,71	0,00	32 299,71
	Sous Total compte 280418	0,00	72 544,31	0,00	0,00	0,00	4 822,68	0,00	77 366,99	0,00	77 366,99
	Sous Total compte 28041	0,00	15 788 161,58	0,00	0,00	0,00	1 976 153,00	0,00	17 764 314,58	0,00	17 764 314,58
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	89 513,72	0,00	0,00	0,00	4 883,36	0,00	94 397,08	0,00	94 397,08
280422	Bâtiments et installations	0,00	1 555 701,19	0,00	0,00	0,00	105 961,61	0,00	1 661 662,80	0,00	1 661 662,80
280423	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	405 418,86	0,00	0,00	0,00	41 815,31	0,00	447 234,17	0,00	447 234,17
	Sous Total compte 28042	0,00	2 050 633,77	0,00	0,00	0,00	152 660,28	0,00	2 203 294,05	0,00	2 203 294,05
	Sous Total compte 2804	0,00	17 838 795,35	0,00	0,00	0,00	2 128 813,28	0,00	19 967 608,63	0,00	19 967 608,63
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	206 396,90	0,00	0,00	0,00	5 903,16	0,00	212 300,06	0,00	212 300,06
	Sous Total compte 280	0,00	18 387 767,97	0,00	0,00	0,00	2 163 187,12	0,00	20 550 955,09	0,00	20 550 955,09

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281311	Bâtiments administratifs	0,00	162 820,16	0,00	0,00	0,00	60 820,19	0,00	223 640,35	0,00	223 640,35
	Sous Total compte 28131	0,00	162 820,16	0,00	0,00	0,00	60 820,19	0,00	223 640,35	0,00	223 640,35
281351	Bâtiments publics	0,00	27 507,44	0,00	0,00	0,00	21 666,19	0,00	49 173,63	0,00	49 173,63
	Sous Total compte 28135	0,00	27 507,44	0,00	0,00	0,00	21 666,19	0,00	49 173,63	0,00	49 173,63
	Sous Total compte 2813	0,00	190 327,60	0,00	0,00	0,00	82 486,38	0,00	272 813,98	0,00	272 813,98
281578	Autre matériel technique	0,00	68 192,40	0,00	0,00	0,00	3 848,36	0,00	72 040,76	0,00	72 040,76
	Sous Total compte 28157	0,00	68 192,40	0,00	0,00	0,00	3 848,36	0,00	72 040,76	0,00	72 040,76
	Sous Total compte 2815	0,00	68 192,40	0,00	0,00	0,00	3 848,36	0,00	72 040,76	0,00	72 040,76
28181	Installations générales, agencements et	0,00	51 461,20	0,00	0,00	0,00	10 961,87	0,00	62 423,07	0,00	62 423,07
281828	Autres matériels de transport	0,00	95 384,99	32 391,93	0,00	0,00	19 140,75	32 391,93	114 525,74	0,00	82 133,81
	Sous Total compte 28182	0,00	95 384,99	32 391,93	0,00	0,00	19 140,75	32 391,93	114 525,74	0,00	82 133,81
281838	Autre matériel informatique	0,00	259 251,40	0,00	0,00	0,00	43 343,23	0,00	302 594,63	0,00	302 594,63
	Sous Total compte 28183	0,00	259 251,40	0,00	0,00	0,00	43 343,23	0,00	302 594,63	0,00	302 594,63
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	36 982,21	0,00	0,00	0,00	7 347,29	0,00	44 329,50	0,00	44 329,50
	Sous Total compte 28184	0,00	36 982,21	0,00	0,00	0,00	7 347,29	0,00	44 329,50	0,00	44 329,50
28185	Matériel de téléphonie	0,00	24 333,98	0,00	0,00	0,00	619,14	0,00	24 953,12	0,00	24 953,12
28188	Autres	0,00	5 867,76	0,00	0,00	0,00	205,12	0,00	6 072,88	0,00	6 072,88
	Sous Total compte 2818	0,00	473 281,54	32 391,93	0,00	0,00	81 617,40	32 391,93	554 898,94	0,00	522 507,01
	Sous Total compte 281	0,00	731 801,54	32 391,93	0,00	0,00	167 952,14	32 391,93	899 753,68	0,00	867 361,75
	Sous Total compte 28	0,00	19 119 569,51	32 391,93	0,00	0,00	2 331 139,26	32 391,93	21 450 708,77	0,00	21 418 316,84
	Total classe 2	55 284 235,39	19 119 569,51	32 391,93	32 391,93	8 098 029,87	2 337 272,99	63 414 657,19	21 489 234,43	63 343 739,60	21 418 316,84
4011	Fournisseurs	0,00	172 319,78	2 853 022,56	2 718 365,48	0,00	0,00	2 853 022,56	2 890 685,26	0,00	37 662,70

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	6 076,00	6 076,00	0,00	0,00	6 076,00	6 076,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	0,00	6 076,00	6 076,00	0,00	0,00	6 076,00	6 076,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	172 319,78	2 859 098,56	2 724 441,48	0,00	0,00	2 859 098,56	2 896 761,26	0,00	37 662,70
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	225 009,58	233 009,58	0,00	0,00	225 009,58	233 009,58	0,00	8 000,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	27 841,22	1 160,25	218,68	0,00	0,00	1 160,25	28 059,90	0,00	26 899,65
	Sous Total compte 4047	0,00	27 841,22	1 160,25	218,68	0,00	0,00	1 160,25	28 059,90	0,00	26 899,65
	Sous Total compte 404	0,00	27 841,22	226 169,83	233 228,26	0,00	0,00	226 169,83	261 069,48	0,00	34 899,65
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	2 564 376,43	2 564 376,43	5 193 105,39	0,00	0,00	2 564 376,43	7 757 481,82	0,00	5 193 105,39
	Sous Total compte 40	0,00	2 764 537,43	5 649 644,82	8 150 775,13	0,00	0,00	5 649 644,82	10 915 312,56	0,00	5 265 667,74
411	Redevables	12 064 291,52	0,00	10 311 663,00	15 577 447,85	0,00	0,00	22 375 954,52	15 577 447,85	6 798 506,67	0,00
4161	Créances douteuses	14 314 329,21	0,00	11 894 331,33	4 285 353,09	0,00	0,00	26 208 660,54	4 285 353,09	21 923 307,45	0,00
	Sous Total compte 416	14 314 329,21	0,00	11 894 331,33	4 285 353,09	0,00	0,00	26 208 660,54	4 285 353,09	21 923 307,45	0,00
4181	Redevables - Produits non encore facturé	4 229 751,59	0,00	9 483 633,52	4 229 751,59	0,00	0,00	13 713 385,11	4 229 751,59	9 483 633,52	0,00
	Sous Total compte 418	4 229 751,59	0,00	9 483 633,52	4 229 751,59	0,00	0,00	13 713 385,11	4 229 751,59	9 483 633,52	0,00
	Sous Total compte 41	30 608 372,32	0,00	31 689 627,85	24 092 552,53	0,00	0,00	62 298 000,17	24 092 552,53	38 205 447,64	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	1 633,50	1 252 732,21	1 251 098,71	0,00	0,00	1 252 732,21	1 252 732,21	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	2 285,00	2 285,00	0,00	0,00	2 285,00	2 285,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	1 633,50	1 255 017,21	1 253 383,71	0,00	0,00	1 255 017,21	1 255 017,21	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	474 709,00	474 709,00	0,00	0,00	474 709,00	474 709,00	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	4 368,98	322 468,45	318 099,47	0,00	0,00	322 468,45	322 468,45	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	4 368,98	797 177,45	792 808,47	0,00	0,00	797 177,45	797 177,45	0,00	0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	620 374,11	0,00	0,00	549 118,25	0,00	0,00	620 374,11	549 118,25	71 255,86	0,00

Accusé de réception en préfecture
072-289721054-20250515-13-05-0025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	111 410,19	0,00	549 118,25	0,00	0,00	0,00	660 528,44	0,00	660 528,44	0,00
	Sous Total compte 441	731 784,30	0,00	549 118,25	549 118,25	0,00	0,00	1 280 902,55	549 118,25	731 784,30	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	72 671,04	72 671,04	0,00	0,00	72 671,04	72 671,04	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	72 671,04	72 671,04	0,00	0,00	72 671,04	72 671,04	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	932 138,20	932 138,20	0,00	0,00	932 138,20	932 138,20	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	2 186 173,94	0,00	22 219,41	2 186 173,94	0,00	0,00	2 208 393,35	2 186 173,94	22 219,41	0,00
44316	Recettes - Contentieux	390 098,00	0,00	2 185 404,94	682 314,00	0,00	0,00	2 575 502,94	682 314,00	1 893 188,94	0,00
	Sous Total compte 4431	2 576 271,94	0,00	3 139 762,55	3 800 626,14	0,00	0,00	5 716 034,49	3 800 626,14	1 915 408,35	0,00
44321	Dépenses	0,00	0,00	34,80	180 034,80	0,00	0,00	34,80	180 034,80	0,00	180 000,00
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	34,80	180 034,80	0,00	0,00	34,80	180 034,80	0,00	180 000,00
44341	Dépenses	0,00	65 344,12	313 206,64	579 172,21	0,00	0,00	313 206,64	644 516,33	0,00	331 309,69
	Sous Total compte 4434	0,00	65 344,12	313 206,64	579 172,21	0,00	0,00	313 206,64	644 516,33	0,00	331 309,69
44351	Dépenses	0,00	133 176,00	2 210 117,36	2 082 573,26	0,00	0,00	2 210 117,36	2 215 749,26	0,00	5 631,90
	Sous Total compte 4435	0,00	133 176,00	2 210 117,36	2 082 573,26	0,00	0,00	2 210 117,36	2 215 749,26	0,00	5 631,90
44381	Dépenses	0,00	327 272,00	4 211 108,00	4 633 836,00	0,00	0,00	4 211 108,00	4 961 108,00	0,00	750 000,00
44386	Recettes - Contentieux	6 691,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 691,00	0,00	6 691,00	0,00
	Sous Total compte 4438	6 691,00	327 272,00	4 211 108,00	4 633 836,00	0,00	0,00	4 217 799,00	4 961 108,00	0,00	743 309,00
	Sous Total compte 443	2 582 962,94	525 792,12	9 874 229,35	11 276 242,41	0,00	0,00	12 457 192,29	11 802 034,53	655 157,76	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	4 162,30	4 162,30	0,00	0,00	4 162,30	4 162,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	3 314 747,24	525 792,12	10 500 180,94	11 902 194,00	0,00	0,00	13 814 928,18	12 427 986,12	1 386 942,06	0,00
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289721054-20250515_13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	1 912 930,12	1 912 930,12	0,00	0,00	1 912 930,12	1 912 930,12	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	1 912 930,12	1 912 930,12	0,00	0,00	1 912 930,12	1 912 930,12	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	3 811,04	0,00	646 938,35	649 434,35	0,00	0,00	650 749,39	649 434,35	1 315,04	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	34 501,00	0,00	9 983,05	1 850,05	0,00	0,00	44 484,05	1 850,05	42 634,00	0,00
	Sous Total compte 4672	38 312,04	0,00	656 921,40	651 284,40	0,00	0,00	695 233,44	651 284,40	43 949,04	0,00
	Sous Total compte 467	38 312,04	0,00	2 569 851,52	2 564 214,52	0,00	0,00	2 608 163,56	2 564 214,52	43 949,04	0,00
	Sous Total compte 46	38 312,04	0,00	2 577 851,52	2 564 214,52	0,00	0,00	2 616 163,56	2 564 214,52	51 949,04	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	16 913,00	179 312,47	177 895,12	0,00	0,00	179 312,47	194 808,12	0,00	15 495,65
47134	Subventions	0,00	0,00	99 773,67	740 258,74	0,00	0,00	99 773,67	740 258,74	0,00	640 485,07
47138	Autres	0,00	12 609,51	1 073 243,21	1 138 658,01	0,00	0,00	1 073 243,21	1 151 267,52	0,00	78 024,31
	Sous Total compte 4713	0,00	12 609,51	1 173 016,88	1 878 916,75	0,00	0,00	1 173 016,88	1 891 526,26	0,00	718 509,38
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	11 241,00	13 756,41	0,00	0,00	11 241,00	13 756,41	0,00	2 515,41
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	11 241,00	13 756,41	0,00	0,00	11 241,00	13 756,41	0,00	2 515,41
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	503,24	503,24	0,00	0,00	503,24	503,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	0,00	11 744,24	14 259,65	0,00	0,00	11 744,24	14 259,65	0,00	2 515,41
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	1 705,00	1 705,00	0,00	0,00	1 705,00	1 705,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	29 522,51	1 365 778,59	2 072 776,52	0,00	0,00	1 365 778,59	2 102 299,03	0,00	736 520,44
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00	39 929,64	39 929,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	29 522,51	1 405 708,23	2 112 706,16	0,00	0,00	1 405 708,23	2 142 228,67	0,00	736 520,44
	Total classe 4	33 961 431,60	3 325 854,54	53 875 208,02	50 868 634,52	0,00	0,00	87 836 639,62	54 194 489,06	40 911 280,33	7 269 129,77

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au Trésor	16 240 908,19	0,00	8 482 504,43	14 306 496,21	0,00	0,00	24 723 412,62	14 306 496,21	10 416 916,41	0,00
	Sous Total compte 51	16 240 908,19	0,00	8 482 504,43	14 306 496,21	0,00	0,00	24 723 412,62	14 306 496,21	10 416 916,41	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	2 339 139,26	2 339 139,26	0,00	0,00	2 339 139,26	2 339 139,26	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	39 330,00	39 330,00	0,00	0,00	39 330,00	39 330,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	2 378 469,26	2 378 469,26	0,00	0,00	2 378 469,26	2 378 469,26	0,00	0,00
	Total classe 5	16 240 908,19	0,00	10 860 973,69	16 684 965,47	0,00	0,00	27 101 881,88	16 684 965,47	10 416 916,41	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	935,11	429,04	935,11	429,04	506,07	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	30 108,63	1 868,59	30 108,63	1 868,59	28 240,04	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	31 043,74	2 297,63	31 043,74	2 297,63	28 746,11	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	7 464,04	1 219,19	7 464,04	1 219,19	6 244,85	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	7 464,04	1 219,19	7 464,04	1 219,19	6 244,85	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	227,79	0,00	227,79	0,00	227,79	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 448,58	547,41	4 448,58	547,41	3 901,17	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	4 546,52	0,00	4 546,52	0,00	4 546,52	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	9 222,89	547,41	9 222,89	547,41	8 675,48	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	3 956,64	1 133,52	3 956,64	1 133,52	2 823,12	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	41 799,72	458,50	41 799,72	458,50	41 341,22	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	93 487,03	5 656,25	93 487,03	5 656,25	87 830,78	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	93 487,03	5 656,25	93 487,03	5 656,25	87 830,78	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728,78	1 074,15	2 728,78	1 074,15	1 654,63	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,29	0,00	2 480,29	0,00	2 480,29	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	680,00	0,00	680,00	0,00	680,00	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	51 737,72	24 736,39	51 737,72	24 736,39	27 001,33	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	52 417,72	24 736,39	52 417,72	24 736,39	27 681,33	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	54 898,01	24 736,39	54 898,01	24 736,39	30 161,62	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	2 974,60	0,00	2 974,60	0,00	2 974,60	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332,88	422,14	2 332,88	422,14	1 910,74	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	24 144,04	345,67	24 144,04	345,67	23 798,37	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	24 144,04	345,67	24 144,04	345,67	23 798,37	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	26 476,92	767,81	26 476,92	767,81	25 709,11	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	3 233,38	217,00	3 233,38	217,00	3 016,38	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 043,54	2 018,91	7 043,54	2 018,91	5 024,63	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	10 276,92	2 235,91	10 276,92	2 235,91	8 041,01	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	53 020,57	9 244,28	53 020,57	9 244,28	43 776,29	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	89 774,41	12 248,00	89 774,41	12 248,00	77 526,41	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	8 439,23	1 133,03	8 439,23	1 133,03	7 306,20	0,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	6 439,15	0,00	6 439,15	0,00	6 439,15	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	14 878,38	1 133,03	14 878,38	1 133,03	13 745,35	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	4 753 478,44	1 235 686,83	4 753 478,44	1 235 686,83	3 517 791,61	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	35 340,19	0,00	35 340,19	0,00	35 340,19	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	277 070,48	9 979,50	277 070,48	9 979,50	267 090,98	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	38 793,90	304,50	38 793,90	304,50	38 489,40	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	15 384,73	0,00	15 384,73	0,00	15 384,73	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	366 589,30	10 284,00	366 589,30	10 284,00	356 305,30	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	5 285 321,92	1 285 162,40	5 285 321,92	1 285 162,40	4 000 159,52	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	86 078,04	86 078,04	86 078,04	86 078,04	0,00	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	86 078,04	86 078,04	86 078,04	86 078,04	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	132 850,14	3 847,48	132 850,14	3 847,48	129 002,66	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	21 079,00	269,00	21 079,00	269,00	20 810,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,69	0,00	1 550,69	0,00	1 550,69	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	190 432,74	115 755,50	190 432,74	115 755,50	74 677,24	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 815,81	1 320,58	27 815,81	1 320,58	26 495,23	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	373 728,38	121 192,56	373 728,38	121 192,56	252 535,82	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	290,00	0,00	290,00	0,00	290,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	41 030,80	367,56	41 030,80	367,56	40 663,24	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	850,64	850,64	850,64	850,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	42 171,44	1 218,20	42 171,44	1 218,20	40 953,24	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	42 974,12	160,00	42 974,12	160,00	42 814,12	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	42 974,12	160,00	42 974,12	160,00	42 814,12	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	7 786,75	17,97	7 786,75	17,97	7 768,78	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	12 751,63	12 751,63	12 751,63	12 751,63	0,00	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	20 538,38	12 769,60	20 538,38	12 769,60	7 768,78	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 960,00	0,00	4 960,00	0,00	4 960,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	455,70	455,70	455,70	455,70	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	209 758,07	7 965,73	209 758,07	7 965,73	201 792,34	0,00

7 965,73201 792,34

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	215 173,77	8 421,43	215 173,77	8 421,43	206 752,34	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	780 674,13	229 839,83	780 674,13	229 839,83	550 834,30	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	22 345,07	0,00	22 345,07	0,00	22 345,07	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 586,48	0,00	5 586,48	0,00	5 586,48	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	15 995,98	0,00	15 995,98	0,00	15 995,98	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	43 927,53	0,00	43 927,53	0,00	43 927,53	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	4 162,30	0,00	4 162,30	0,00	4 162,30	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	48 089,83	0,00	48 089,83	0,00	48 089,83	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	651 792,11	0,00	651 792,11	0,00	651 792,11	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	6 341,58	0,00	6 341,58	0,00	6 341,58	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	8 207,39	0,00	8 207,39	0,00	8 207,39	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	235 557,55	0,00	235 557,55	0,00	235 557,55	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	901 898,63	0,00	901 898,63	0,00	901 898,63	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	664 256,47	0,00	664 256,47	0,00	664 256,47	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	36 117,90	0,00	36 117,90	0,00	36 117,90	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	700 374,37	0,00	700 374,37	0,00	700 374,37	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 291,48	0,00	13 291,48	0,00	13 291,48
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	1 602 273,00	13 291,48	1 602 273,00	13 291,48	1 588 981,52	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	251 678,42	0,00	251 678,42	0,00	251 678,42	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	181 652,25	0,00	181 652,25	0,00	181 652,25	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	39 919,64	0,00	39 919,64	0,00	39 919,64	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	4 058,00	0,00	4 058,00	0,00	4 058,00	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	477 308,31	0,00	477 308,31	0,00	477 308,31	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	6 076,00	0,00	6 076,00	0,00	6 076,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 645,76	0,00	1 645,76	0,00	1 645,76	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	44 533,00	12 276,00	44 533,00	12 276,00	32 257,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 108,00	0,00	17 108,00	0,00	17 108,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	52 254,76	29 384,00	52 254,76	29 384,00	22 870,76	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 724,08	0,00	4 724,08	0,00	4 724,08	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	4 724,08	0,00	4 724,08	0,00	4 724,08	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 136 560,15	42 675,48	2 136 560,15	42 675,48	2 093 884,67	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	144 060,98	0,00	144 060,98	0,00	144 060,98	0,00
	Sous Total compte 656	0,00	0,00	0,00	0,00	144 060,98	0,00	144 060,98	0,00	144 060,98	0,00
65731	État	0,00	0,00	0,00	0,00	102 008,50	89 390,00	102 008,50	89 390,00	12 618,50	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	148 164,58	113 494,00	148 164,58	113 494,00	34 670,58	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	148 164,58	113 494,00	148 164,58	113 494,00	34 670,58	0,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618 172,04	346 199,95	1 618 172,04	346 199,95	1 271 972,09	0,00
	Sous Total compte 65735	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618 172,04	346 199,95	1 618 172,04	346 199,95	1 271 972,09	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	337 602,15	35 370,00	337 602,15	35 370,00	302 232,15	0,00
	Sous Total compte 65738	0,00	0,00	0,00	0,00	337 602,15	35 370,00	337 602,15	35 370,00	302 232,15	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	2 205 947,27	584 453,95	2 205 947,27	584 453,95	1 621 493,32	0,00
65742	Entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	497 568,58	384 690,00	497 568,58	384 690,00	112 878,58	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	767 382,04	62 298,00	767 382,04	62 298,00	705 084,04	0,00

Accusé de réception en préfecture

972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE

Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65888	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 950,62	446 988,00	1 264 950,62	446 988,00	817 962,62	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	3 470 897,89	1 031 441,95	3 470 897,89	1 031 441,95	2 439 455,94	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00	527 406,78	0,00
673	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	4 142 365,65	1 031 441,95	4 142 365,65	1 031 441,95	3 110 923,70	0,00
	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 970 773,00	0,00	1 970 773,00	0,00	1 970 773,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	6 133,73	0,00	6 133,73	0,00	6 133,73	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00	1 866,27	0,00
6811	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 978 773,00	0,00	1 978 773,00	0,00	1 978 773,00	0,00
	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	16 796 410,97	2 594 775,91	16 796 410,97	2 594 775,91	14 232 034,54	30 399,48
7348	Autres impôts et taxes d'Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700 989,50	17 432 355,60	3 700 989,50	17 432 355,60	0,00	13 731 366,10
	Sous Total compte 734	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700 989,50	17 432 355,60	3 700 989,50	17 432 355,60	0,00	13 731 366,10
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700 989,50	17 432 355,60	3 700 989,50	17 432 355,60	0,00	13 731 366,10
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420 792,57	0,00	1 420 792,57	0,00	1 420 792,57
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420 792,57	0,00	1 420 792,57	0,00	1 420 792,57
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 273,67	0,00	19 273,67	0,00	19 273,67
74772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 818 587,55	0,00	1 818 587,55	0,00	1 818 587,55

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747888	Sous Total compte 7477	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 818 587,55	0,00	1 818 587,55	0,00	1 818 587,55
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	528 762,09	528 762,09	528 762,09	528 762,09	0,00	0,00
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	528 762,09	528 762,09	528 762,09	528 762,09	0,00	0,00
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	528 762,09	528 762,09	528 762,09	528 762,09	0,00	0,00
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	528 762,09	3 787 415,88	528 762,09	3 787 415,88	0,00	3 258 653,79
75888	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	528 762,09	3 787 415,88	528 762,09	3 787 415,88	0,00	3 258 653,79
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50	0,00	145 087,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	4 229 751,59	21 372 858,98	4 229 751,59	21 372 858,98	0,00	17 143 107,39
	Total général	105 519 729,18	105 519 729,18	70 159 622,61	72 977 040,89	29 124 192,43	26 306 774,15	204 803 544,22	204 803 544,22	128 935 258,61	128 935 258,61

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	298 361,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	22 965,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	65 351,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	210 044,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	7 799 668,75	0,00		8 098 029,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		22 965,53
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	7 799 668,75	0,00		7 865 020,29
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		210 044,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 970 773,00	3 480 729,40	0,00	0,00	0,00	1 910,74	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	785 110,94	0,00	0,00	0,00	1 910,74	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 168 211,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	527 406,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 970 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		16 998 019,89	175 486,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	30 399,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	13 731 366,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 258 653,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	145 087,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	6 439 482,14	0,00		11 892 895,28
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	3 855 965,22	0,00		4 642 986,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 168 211,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 583 516,92	0,00		3 110 923,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 970 773,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 173 506,87
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 399,48
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 731 366,10
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 258 653,79
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		145 087,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	38 225 250,56	8 098 029,87	2 754 885,54	27 372 335,15
RECETTES	38 225 250,56	15 911 651,82	0,00	22 313 598,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 578 505,24	14 232 034,54	0,00	31 346 470,70
RECETTES	45 578 505,24	50 477 479,56	0,00	-4 898 974,32

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	38 225 250,56	8 098 029,87	2 754 885,54	27 372 335,15
RECETTES	38 225 250,56	15 911 651,82	0,00	22 313 598,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 578 505,24	14 232 034,54	0,00	31 346 470,70
RECETTES	45 578 505,24	50 477 479,56	0,00	-4 898 974,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	38 225 250,56	8 098 029,87	2 754 885,54	27 372 335,15
RECETTES	38 225 250,56	15 911 651,82	0,00	22 313 598,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 578 505,24	14 232 034,54	0,00	31 346 470,70
RECETTES	45 578 505,24	50 477 479,56	0,00	-4 898 974,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	83 803 755,80	22 330 064,41	2 754 885,54	58 718 805,85
TOTAL GENERAL DES RECETTES	83 803 755,80	66 389 131,38	0,00	17 414 624,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		08/10/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION PROJET	5	10/12/2021
L	FRAIS INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION PROJET	5	10/12/2021
L	SUBVENTIONS VERSEES BIENS MOBILIERS MATERIEL ETUDE	5	10/12/2021
L	SUBV ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV DEPARTEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV AUTRES COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV GROUPEMENT COLLECTIVITES A CARACT INDUST COMM	15	10/12/2021
L	SUBV PERS DROIT PRIVE BATIMENTS INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV COMMUNES INFRASTRUCTURES INTERET GENERAL	30	10/12/2021
L	LOGICIELS	2	10/12/2021
L	VEHICULES	5	10/12/2021
L	MOBILIER	10	10/12/2021
L	MATERIEL BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	10/12/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	10/12/2021
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	5	10/12/2021
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	10/12/2021
L	BATIMENT	30	10/12/2021
L	BATIMENT LEGER	15	10/12/2021
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	15	10/12/2021
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	10/12/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		846 725,79	-846 725,79
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	50 602 479,56
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
OFB CONV N 114-11-2019 - SUBV MISE EN OEUVRE DCE - SOLDE	203 141,74	0,00	0,00	203 141,74
OFB CONV N 082-09-2023 REVISION DE L ETAT DES LIEUX DU SDAGE	80 500,00	0,00	0,00	80 500,00
OFB CONV N 061-09-2024 RECENSEMENT ET CARACTERISATION DES DISPO D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	23 085,28	0,00	0,00	23 085,28
OFB CONV N 081-09-2023 PRESSIONS GENEREES ACTIVITES INDUSTRIELLES MILIEUX AQUATIQUES 2EME VER	11 236,68	0,00	0,00	11 236,68
OFB CONV N 079-11-2022 MISE EN OEUVRE DIRECTIVE CADRE SUR L EAU 2EME VERS	528 762,09	0,00	0,00	528 762,09
Total	846 725,79	0,00	0,00	846 725,79

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 114-11-2019 - SUBV MISE EN OEUVRE DCE - SOLDE		
Reste à employer au 01/01/N		203 141,74
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		203 141,74

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 082-09-2023 REVISION DE L ETAT DES LIEUX DU SDAGE		
Reste à employer au 01/01/N		80 500,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		80 500,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 061-09-2024 RECENSEMENT ET CARACTERISATION DES DISPO D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
Reste à employer au 01/01/N		23 085,28

Accusé de réception en préfecture
072-200720054-20250515_13-05-2025_018-DF
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 061-09-2024 RECENSEMENT ET CARACTERISATION DES DISPO D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		23 085,28

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 081-09-2023 PRESSIONS GENEREES ACTIVITES INDUSTRIELLES MILIEUX AQUATIQUES 2EME VER		
Reste à employer au 01/01/N		11 236,68
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		11 236,68

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : OFB CONV N 079-11-2022 MISE EN OEUVRE DIRECTIVE CADRE SUR L EAU 2EME VERS		
Reste à employer au 01/01/N		528 762,09
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		528 762,09

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	9 617 369,06	
Personnes de droit privé	1 109 354,57	
Associations	497 035,68	
AREBIO CONV 034-05-2024 EXPOSITION ITINERANTE DECOUVERTE BIODIVERSITE MARINE	3 000,00	
AREBIO CONV 081-08-2019 PROJETBIOMR VAL SOLDE	12 500,00	
AREBIO CONV N 047-07-2022 REPRESENTATION SOCIALE COM INNOVANTE REDUCTION POLLUTION	8 789,00	
ASSAUPAMAR CONV 025-03-2022 JADEN COMPOST SOLDE	196,00	
ASSOCIATION 3ED CONV 008-04-2023 VILLAGE VALORA 2023 SOLDE	11 181,00	
ASSOCIATION AGROFORESTERIE CONV 052-07-2022 ACCOMPAGNEMENT CHARGE DE MISSION	30 000,00	
ASSOCIATION PASSERELLE CONV 009-02-2024 SENSIBILISATION A LA PRESERVATION EAU	2 477,00	
BEACH RANDO CONV 012-02-2024 VISITE ETANG DES SALINES	1 250,00	
BEACH RANDO CONV 013-02-2024 SORTIE PEDAGOGIQUE GRANDE RIVIERE PILOTE	7 500,00	
BEACH RANDO CONV 014-02-2024 SORTIE DE SENSIBILISATION MANGROVE BAIE GENIPA	4 950,00	
BEACH RANDO CONV 015-02-2024 RANDONNEE RIVES RIVIERE DUMAUZE CASCADE ABSALON	1 000,00	
CARAIBE SURF PRO CONV 018-02-2024 SENSIBILISATION JEUNE PUBLIC CONNAISSANCE	3 373,00	
CARBET DES SCIENCES CONV 031-04-2024 ACTION 2024 - FINALISATION OUTILS SENSIBILISATION	42 680,00	
CARBET DES SCIENCES CONV 077-07-2021 AVENANT 1 - CONVENTION CADRE 2021-2023	45 906,87	
CARBET DES SCIENCES CONV 083-11-2024 REALISATION PROJET EXPO DLO	34 000,00	
CARIBAEA INITIATIVE CONV 040-05-2024 DEVIMTOR	10 106,00	
CBMQ CONV 070-08-2023 PROGRAMMATION 2023-2024	21 600,00	
CLLAJ MARTINIQUE CONV 011-02-2024 ESCAPE GAMES PATROUILLEURS ODICI AVANCE 50	7 500,00	
COMITE FRANCAIS UICN CONV N 017-06-2023 CONV PARTENARIAT 2023-2027	70 212,50	
COPROPRIETAIRES MOULIN A VENT 2 CONV 116-12-2023 RESEAU RACCORD RESEAU PUBLIC COLLECTE EAUX USEES	28 666,00	
EMERGENCE DES QUARTIERS CONV 063-10-2024 JOURNEE PEDAGO INTERGENERATIONNELLE	1 345,50	
ENTREPRISE ENVIRONNEMENT CONV 010-02-2024 25IEME OPERATION PAYS PROPRE	4 502,00	

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ENTREPRISE ENVIRONNEMENT CONV 010-02-2024 25IEME OPERATION PAYS PROPRE	3 293,18	
ENTREPRISE ENVIRONNEMENT CONV 088-09-2023 24IEME OPERATION PAYS PROPRE	5 187,47	
EXOCET CONV 016-02-2024 SENSIBILISATION ENVIRONNEMENT LITTORAL	5 656,33	
KARISKO CONV 008-02-2024 KARAYIB MAWONAJ DLO	15 000,00	
KARISKO CONV 065-10-2024 LYANNAJ JENERASYON FOYAL POU MAWONAJ DLO	7 500,00	
L ASSOMER CONV 030-04-2024 ACTION 2024	47 697,39	
L ASSOMER CONV N 002 01 2021 BRIGADE INTERVENTION MARITIME BIM 2	5 871,22	
L ASSOMER CONV N 075 07 2021 CONV PARTENARIAT 2021-2023 AVT 2	21 153,11	
LA CATALANE CONV 006-01-2024 UNE ECOLE A L EAU	7 590,00	
MY EVASION CONV 018-06-2023 CONCOURS LITTERAIRE	321,00	
MY EVASION CONV 019-06-2023 CONCOURS ELOQUENCE	469,00	
MY EVASION CONV 062-10-2024 MANGROVE ET FAUNE MARINE EN DANGER	447,50	
SOLDA LANME CONV 019-02-2024 SANBLE BOD LANME ET WEBINAIRE ECOTOXICOLOGIE	1 934,61	
TIWIND 231 CONV 045-06-2024 REDEAU 2	7 147,00	
UN ?UF CONV 025-04-2024 AU FIL DE L EAU	7 000,00	
YPIRANGA DE PASTINHA CONV 092-10-2023 SENSIBILISATION BIODIVERSITE VEGETALE	5 438,00	
ZERO DECHET CONV 017-02-2024 L EAU C EST LA VIE	1 303,00	
ZERO DECHET CONV 090-10-2023 CREATION AIRE MARINE EDUCATIVE	1 292,00	
Entreprises	612 318,89	
ABATTOIRS BO KAIL CONV 006-03-2022 EXTENSION ET MODERNISATION STEU	51 103,00	
AQUASEARCH CONV 038-05-2021 AVT 1 INVASION POISSON LION DANS LES EAUX MARTINIQUE - SOLDE	35 071,00	
BAMITEL CONV 072-09-2023 RECUPERATION ET VALORISATION EAU DE PLUIE	7 910,09	
BELLONIE ET BOURDILLON SUCESSEURS CONV N 055-07-2022 SYSTEME D IRRIGATION	26 319,61	
BLUE AUTOMOBILES CONV 115-12-2023 INSTALLATION RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	7 013,00	
DAN AUTO DESIGN CONV 060-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE	2 981,00	
DENEL ROYAL CONV 013-03-2022 TRAITEMENT EAUX RUISSELLEMENT USINE SOLDE	30 197,00	
DEWEERDT IMMO CONV N 056-07-2022 ETUDES PREALABLES REHABILITATION DE LA STEU PRIVEE DU LOT BELFORT	10 025,00	
E COMPAGNIE 035-12-2016 MISE EN PLACE D UN SYST DESHYDRATATION DES BOUES D ASSAINISSEMENT	22 367,00	
EDEA CONV 106-10-2023 PODCAST MATOUTOUS A MACABOU	6 514,00	
FACE SARL DFAP REHABILITATION + DFAP PREFINANCEMENT CTM - BERNARD	7 700,00	
GARAGE BEL AUTO CONV 061-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET VALORISATION EAU DE PLUIE	2 819,00	

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GARAGE BULOT CONV 062-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET DE VALORISATION DES EAUX DE PLUIE	4 208,00	
GARAGE CCC DIAGNOSCTIC CONV 063-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE	5 547,00	
GARAGE FRANCHINARD CONV 064-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET DE VALORISATION DES EAUX DE PLUIE	3 993,00	
HYDRECOGUY CONV 108-11-2023 PROJET PAPE PROTOCOLE ANTILLAIS DE PECHE ELECTRIQUE	27 000,00	
J BTP MULTI SERVICE DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM- MME VESTRIS	7 700,00	
LOURELEC CONV 066-08-2023 SYSTEME DE RECUPERATION ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE	6 957,00	
O NATUREL CONV 068-08-2023 SYSTEME HYDRO ECONOME AVANCE 50%	267,00	
PAROLE ET IMAGES CONV N 062-09-2022 FILM DOC - CHANGEMENT CLIMATIQUE VOLET 2	6 694,00	
PLUTON ENERGIE DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MR BLAND	7 700,00	
PLUTON ENERGIE DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MR CAYOL	7 700,00	
REVE CARIBBEEN CONV 028-06-2023 POSE 3 CITERNES RECUPERATION EAU DE PLUIE	5 884,00	
SMTPA DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MME DIANE MOREAU LOCATION	7 700,00	
SMTPA DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MME DIANE MOREAU MAISON PRINCIPAL	7 700,00	
SMTPA DFAP REHABILITATION - MME LOUIS-JOSEPH PREFINANCEMENT CTM	7 700,00	
SN SOPROGLACES CONV 039-05-2024 OPTIMISATION PRETRAITEMENT EFFLUENTS	125 000,00	
SNEMBG CONV 085-09-2023 SYSTEME RECUPERATION EAU DE PLUIE	17 491,74	
SOCIETE OZANAM CONV 036-06-2023 RECUPERATION EAU DE PLUIE 6 RESIDENCES	68 496,00	
SOCIETE OZANAM CONV N 070 06 2021 DEMANTELEMENT STEP DE LA RESIDENCE CHAPELLE A ST JOSEPH	42 984,54	
SOTRANSAL CONV 087-09-2023 SYSTEME DE RECUPERATION EAU DE PLUIE	5 417,09	
UNIVERS PLUS DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MR ELISABETH	7 500,00	
UNIVERS PLUS DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MR LAPORTE	7 500,00	
UNIVERS PLUS DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM - MR SYLVANISE	7 001,60	
UNIVERS PLUS DFAP REHABILITATION + PREFINANCEMENT CTM- MR BERNARD	7 500,00	
UNIVERS PLUS DFAP REHABILITATION - MR RELOUZAT + PREFINANCEMENT CTM	6 658,22	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	8 508 014,49	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Communes	123 743,00	
COMM LE LAMENTIN CONV 080-11-2022 ACTION 2024 - CHEMINEMENT MANGROVE LEZARDE	112 975,00	
COMMUNE DE LA TRINITE CONV 034-06-2023 REVISION PROFIL BAINADE 3 SITES	1 852,00	
COMMUNE DU FRANCOIS CONV 033-05-2024 VILLAGE EAU E ENVIRONNEMENT	3 166,00	
COMMUNE SAINT ESPRIT CONV N 024 03 2022 ETUDE HYDRAULIQUE ET DIAGNOSTIQUE DU BASS	5 750,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	7 181 238,29	
CACEM CONV 029-06-2023 SUIVI SCIENTIFIQUE DU PROJET ZAB	6 570,00	
CACEM CONV 041-06-2024 ACTION 2024 CELLULE ANIMATION GESTION	63 200,00	
CACEM CONV 066-05-2019 CONV CADRE PART 2019-2023 PROGRAMME 2022	133 422,84	
CACEM CONV 100-10-2023 ANIMATION PAPI SCHOELCHER ET LAMENTIN	8 400,00	
CACEM CONV 114-12-2023 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	67 500,00	
CAESM CONV 004-01-2023 REHABILITATION RESEAUX PUBLICS EAUX USEES 2021 AVANCE 30%	61 200,00	
CAESM CONV 006-01-2015 AVT 5 TRANSFERT EFFLUENTS DE RIVIERE PILOTE A STE LUCE TRANCHE 2	105 698,94	
CAESM CONV 007-02-2020 MISE EN PLACE D UNE GESTION ECO PAR UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF - SOLDE	15 953,00	
CAESM CONV 013-04-2023 CONTRAT LITTORAL SUD ANIMATION 2023	42 770,00	
CAESM CONV 023-05-2021 AV2 CONSTRUCTION RESERVOIR EAU POTABLE MORNE PITAUT	320 000,00	
CAESM CONV 029-05-2021 REHABILITATION RESEAUX PUBLICS COLLECTE AVANCE 30%	225 000,00	
CAESM CONV 031-05-2021 RENFORCEMENT RESEAU PUBLIC COLLECTE EU AV 30%	100 425,00	
CAESM CONV 033-07-2020 AMELIORATION DES PERFORMANCES DES INFRASTRUCTURES EAU POTABLE	750 000,00	
CAESM CONV 033-07-2020 AMELIORATION PERFORM INFRAST EAU POTABLE ACOMPTE 50%	634 500,00	
CAESM CONV 039-10-2015 MISE EN PLACE RESEAU ANC CANAL DUCOS	86 093,71	
CAESM CONV 048-10-2015 AVENANT1 EXT RESEAU EAUX USEES RIVIE PIL	37 685,16	
CAESM CONV 049-10-2015 EXTENSION RESEAU COLLECTE BOURG ST ESPRIT	245 215,98	
CAESM CONV 054-09-2020 OPERATION FOURNITURE POSE PETITS EQUIP REPARTITION PENURIE EAU	328 952,00	
CAESM CONV 090-11-2021 TECHNICIEN INSTRUCTEUR DFAP SUD - ANNEE 2022	34 039,00	
CAESM CONV 090-11-2021 TECHNICIEN INSTRUCTEUR DFAP SUD ANNEE 2023	60 000,00	
CAESM CONV 11-69 - AVENANT 002-04-2014 REHAB STEP PETIT FOND ST ESPRIT	66 675,26	
CAISSE DES ECOLES DU ROBERT CONV 020-03-2024 PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUTOUR EAU	10 625,40	
CAP NORD CONV 010-03-2022 MODERNISATION ET AMENAGEMENT RESEAUX EU	165 000,00	
CAP NORD CONV 011-03-2022 REPRISE ET MODERNISATION RESEAU ASSAINIS	270 000,00	
CAP NORD CONV 026-05-2020 CONV AMELIORATION PERFORMANCES INFRASTRUCTURES ASSAINISSEMENT COLLECTIF	1 200 000,00	

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CAP NORD CONV 028-03-2022 PROGRAMME TVX REHABILITATION DE RESEAUX D EAU POTABLE ACOMPTE 80%	96 480,00	
CAP NORD CONV 029-03-2022 - TRVX RENFORCEMENT DU RESEAU AEP DE LA ZAE MANSARDE CATALOGNE	42 000,00	
CAP NORD CONV 036-05-2024 AMO ACCOMPAGNEMENT ETUDE MODE DE GESTION POLITIQUE EAU	17 870,00	
CAP NORD CONV 037-05-2024 MISE EN OEUVRE SCHEMA DIRECTEUR - AVANCE 30%	75 000,00	
CAP NORD CONV 041-06-2022 PLAN DE COMMUNICATION SPANC SOLDE	2 263,00	
CAP NORD CONV 043-02-2019 RECONSTRUCTION STATION D EPURATION DU LORRAIN	330 000,00	
CAP NORD CONV 047-10-2015 CREATION RES. TRANSFERT VERS NOUVELLE STATION PONTALERY	277 474,00	
CAP NORD CONV 054-06-2021 PLAN PAYSAGE AVANCE 30%	15 000,00	
CAP NORD CONV 058-06-2021 ANIMATION ET COORDINATION DU CONTRAT LITTORAL NORD ANNEE 2021	21 975,00	
CAP NORD CONV 058-12-2015 AVT 4 REHABILITATION 4 RESRVOIRS	161 000,00	
CAP NORD CONV 068-06-2021 MISE A NIVEAU DE LAUTOSURVEILLANCE - AVANCE 30%	60 000,00	
CAP NORD CONV 068-11 CONSTRUCTION STATION EPURATION ET RESEAU TRANSFERT PONTALERIE ROBERT	863 250,00	
CTM CONV 053-07-2022 - TRVX REPARATION CANALISATION ADDUCTION EAU POTABLE DN 800MM	180 000,00	
Autres	1 203 033,20	
AGENCE DES 50 PAS CONV 070-09-2022 MISE EN SERV SYST ASSAINIS ET RACCORD PTE ROUGE ROBERT	164 114,70	
AGENCE DES 50 PAS CONV 109-11-2023 REPRISE RESEAU AEP LORRAIN	209 576,00	
AGENCE DES 50 PAS CONV 110-11-2023 REPRISE RESEAU EU LORRAIN	322 439,00	
AGENCE DES 50 PAS CONV 111-11-2023 REPRISE RESEAU EP LORRAIN	144 000,00	
CMA CONV 041-05-2021 CONVENTION DE MOYEN 2021-2024 / SOLDE 2022	42 800,00	
CMA CONV 041-05-2021 CONVENTION DE MOYEN 2021-2024 SOLDE2023	35 427,00	
CONSERVATOIRE DU LITTORAL CONV 029-09-2017 AV2 SOLDE ACTIONS 2019	37 250,00	
CONSERVATOIRE DU LITTORAL CONV 029-09-2017 ELABORATION PROJET TERRITOIRE BAIE GENIPA	39 258,50	
CONSERVATOIRE DU LITTORAL CONV 071-08-2023 AV1 CONV PARTENARIAT 2023-2027	15 500,00	
INRAE CONV 007-02-2024 DEUXIEME PHASE CARIBSAN	28 500,00	
INRAE CONV 087-10-2021 AVENANT 1 - CARIBSAN 1	56 078,00	
PNRM CONV 057-08-2023 AV1 - ACTION 2024	108 090,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	9,00	3,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
DIRECTEUR GENERAL DES COMMUNES DE 40000 A 80000 HB	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	7,00	8,00	15,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	9,00	0,00	9,00	3,00	6,00	9,00
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D ANIMATION TERRITORIAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Archivé de réception de préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		29,00	0,00	29,00	17,00	11,00	28,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				532 786,27		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	373.0	34 621,27	332-8-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	1027.0	110 604,12	332-8-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	565.0	55 319,17	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	646.0	66 891,54	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	484.0	52 746,39	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	484.0	41 243,40	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	484.0	45 694,92	332-8-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	444.0	31 223,00	332-13	CDD
REDACTEUR TERRITORIAL	B	ADM	395.0	38 329,78	332-14	CDD
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	TECH	401.0	20 764,52	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	TECH	389.0	35 348,16	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				532 786,27		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
- 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « Contrat à durée déterminée : 15/05/2025 »).

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
« Contrats aides »)
Date de réception préfecture : 15/05/2025

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenction d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	13 572 512,56
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	13 572 512,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	13 572 512,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	13 572 512,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	2 754 885,54	2 754 885,54
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	24 652 738,00	2 331 139,26	0,00	2 331 139,26
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	24 652 738,00	2 331 139,26	-2 754 885,54	-423 746,28
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	13 572 512,56			13 572 512,56
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	13 572 512,56			13 572 512,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				13 148 766,28

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 652 738,00	III 2 331 139,26
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		24 652 738,00	2 331 139,26
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	27 403,00	28 470,68
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	90,00	90,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	22 384,00	45 513,10
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	84 680,00	84 680,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	3 500,00	3 500,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	533,33
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	859,00	859,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	77 430,00	77 429,51
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	3 364,00	3 364,00
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	58 897,00	62 220,72
28041483	Subv.Autres cnes: Projet infrastructure	1 664,00	1 939,79
280415332	ADM : Bâtiments, installations	598,00	598,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
280415342	IC : Bâtiments, installations	44 634,00	44 633,61
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	48 493,00	77 185,33
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 421 727,00	1 568 783,93
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	226 544,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	989,00	989,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 834,00	3 833,68
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 782,00	4 883,36
280422	Privé - Bâtiments et installations	99 347,00	105 961,61
280423	Privé : Projet infrastructure	41 412,00	41 815,31
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 155,00	5 903,16
281311	Bâtiments administratifs	60 820,00	60 820,19
281351	Bâtiments publics	24 897,00	21 666,19
281578	Autre matériel technique	3 980,00	3 848,36
28181	Installations générales, aménagt divers	10 962,00	10 961,87
281828	Autres matériels de transport	25 636,00	19 140,75
281838	Autre matériel informatique	35 778,00	43 343,23
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 289,00	7 347,29
28185	Matériel de téléphonie	526,00	619,14
28188	Autres immo. corporelles	205,00	205,12
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 287 859,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d’emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d’immobilisations		0,00
Opérations d’équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d’ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d’emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d’ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l’établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 358,22
65748	Autres personnes de droit privé	101 358,22
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		101 358,22
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		101 358,22

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Accusé de réception en préfecture
072 280720054 20250615 13 05 2025 018 DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 23/04/2025

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
Mme Marie OSTALIE-MORVILLIER	du 01/01/2024 au 23/04/2025
Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.	
<u>Observations :</u>	
JOSEPH-BONIFACE Eddy (1014335037-0), Inspecteur des Finances Publiques	A DRFiP DE LA MARTINIQUE , le 24/04/2025
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.	
OSTALIE-MORVILLIER Marie (1017291062-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe	A MARTINIQUE , le 30/04/2025
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 13/05/2025 par l'organe délibérant.	
ADIN MICHELA (madin1-xt), DG ODE Martinique	A FORT DE FRANCE , le 14/05/2025

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_018-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans nécessité de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/019

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ADOPTION DU RAPPORT DE GESTION 2024

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

- **VU** le code de l'environnement, dans sa partie réglementaire notamment l'article R213-67 portant sur les délibérations du conseil d'administration « ... il délibère sur : 4° Le rapport annuel de gestion »,
- **VU** la délibération n° CA 30-09-2022/090 du 30 septembre 2022 relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1^{er} janvier 2023,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027
- **VU** la délibération n° CA 30-01-2024/001 adoptant le budget primitif 2024
- **VU** la délibération n° CA 30-01-2024/002 adoptant le programme d'actions 2024 de l'Office De l'Eau Martinique,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le Rapport de Gestion pour l'exercice 2024 de l'Office de l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_019b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/020

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE RECHERCHE EN EPIDEMIOLOGIE ET EN BIODIVERSITE (AREBIO) DANS LE CADRE DU PROJET DLO LASSOUS MATINIK : ETUDE DE BIO-INDICATEURS DES SOURCES DE BORD DE ROUTE DE LA MARTINIQUE POUR LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4
Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_020b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 09 août 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **25 000,00 €** à l'association **AREBIO** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Dlo Lassous Matinik : étude de bio-indicateurs des sources de bord de route de la Martinique pour le suivi de la qualité des eaux** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.A « Améliorer les connaissances et les suivis sur la ressource en eau et sur les milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **6,353%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

[Signature]

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_020b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/021

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CARIBAEA INITIATIVE DANS LE CADRE DU CARIBAEA INITIATIVE RESEARCH & CONSERVATION CONFERENCE 5^{EME} EDITION : SYMPOSIUM SUR L'ECOLOGIE ET LA CONSERVATION DES ECOSYSTEMES ET DES ESPECES AQUATIQUES DANS LA CARAÏBE INSULAIRE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_021b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 31 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **7 234,00 €** à l'association **CARIBAEA INITIATIVE** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Caribaea Initiative Research & Conservation Conference 5^{ème} édition : Symposium sur l'écologie et la conservation des écosystèmes et des espèces aquatiques dans la Caraïbe insulaire** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.A « Améliorer les connaissances et les suivis sur la ressource en eau et sur les milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

PO

Lucien SALIBER

[Signature]

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_021b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/022

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DU PROJET DE SENSIBILISATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4
Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_022b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 14 février 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **2 080,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Sensibilisation à la transition écologique** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.D « Sensibiliser les différents publics »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**

Le Président,



PS

[Signature]

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_022b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/023

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DU FRANCOIS DANS LE CADRE DU VILLAGE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_023b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 21 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **2 343,14 €** à la **Ville du François** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Village de l'eau et de la biodiversité** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.D « Sensibiliser les différents publics »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657348 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

20

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_023b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/024

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DU CONTRAT LITTORAL : ANIMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_024b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 03 janvier 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **50 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Contrat Littoral : animation 2025** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.D « Elaborer et faire vivre les démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **39,568%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

[Signature]
LUCIEN SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_024b-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/025

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD MARTINIQUE) DANS LE CADRE DE L'ANIMATION DU CONTRAT LITTORAL NORD 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_025-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 02 décembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **42 005,82 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Animation du Contrat Littoral Nord 2025** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.D « Elaborer et faire vivre les démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_025-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/026

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD MARTINIQUE) DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET MODERNISATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE - TRANCHE 1

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_026-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 16 décembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **160 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Travaux de renforcement et modernisation des réseaux d'eau potable - Tranche 1** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des services AEP »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **16,961%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041582 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Ro

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_026-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/027

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS DE 700 M³ ET 1300 M³ A FOND MASSON SUR LA COMMUNE DE RIVIERE-SALEE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_027-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **640 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Construction de deux réservoirs de 700 m³ et 1300 m³ à Fond Masson sur la commune de Rivière-Salée** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des services AEP »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **29,80%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041582 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

PS

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_027-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 12

Extrait n° CA 13-05-2025/028

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTNIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE 2600 PRE-LOCALISATEURS DE FUITES - TRANCHE 2

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 8	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Marie OSTALIE-MORVILLER – Payeur

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_028-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 20 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **160 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Implantation de 2600 pré-localisateurs de fuites - Tranche 2** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des services AEP »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **9,70%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041582 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

[Signature]

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_028-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/029

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES SUR LA COMMUNE DE SAINTE-LUCE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_029-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 04 février 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **16 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Etude de faisabilité du projet de réutilisation des eaux usées traitées sur la commune de Sainte-Luce** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors réseaux AEP) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Pa

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_029-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

Délib. CA 13-05-2025/029 2/2

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/030

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE SAINT-JOSEPH DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE DANS LES ECOLES

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_024-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 23 décembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **50 000,00 €** à la **VILLE DE SAINT-JOSEPH** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Mise en place de systèmes de récupération d'eau de pluie dans les écoles** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors réseaux AEP) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **44,867 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041482 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_024-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/031

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ECCAEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE ET D'UN SYSTEME D'IRRIGATION ECONOMIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_031-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 31 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **11 338 ,75 €** à l'association **ECCAEL** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie et d'un système d'irrigation économe** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors réseaux AEP) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

PO

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_031-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/032

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD MARTINIQUE) DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DES ARRETES DE STATIONS D'EPURATION

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_032-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 09 décembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **50 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Mise en conformité des arrêtés de stations d'épuration** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Améliorer la performance et le suivi des systèmes collectifs de traitement des eaux usées »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_032-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/033

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE EAUX USEES A LA RUE SCHOELCHER A RIVIERE SALEE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTE - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_033-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 06 décembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de **215 250,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Renforcement du réseau public de collecte EU à la rue Schoelcher à Rivière Salée** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement collectif, et améliorer la performance de la collecte »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041582 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_033-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/034

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM) DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET DE DEVOIEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX USEES DU QUARTIER BELFOND SUR LA COMMUNE DE SAINTE-ANNE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTE - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_034-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 27 janvier 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **207 875,00 €** à la **Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Travaux de remplacement et de dévoiement du collecteur d'eaux usées du quartier Belfond sur la commune de Sainte-Anne** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement collectif, et améliorer la performance de la collecte »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041582 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_034-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/035

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ECCAEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_035-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 31 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **2 266,62 €** à l'association **ECCAEL** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Mise en place de pratiques agricoles respectueuses de la ressource en eau et des milieux aquatiques** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.D « Soutenir le développement d'une agriculture respectueuse de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Po

Lucien SALIBER

[Signature]

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_035-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/036

Date de publication : 16 JUIN 2025

OBJET : ATTRIBUTION D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD MARTINIQUE) DANS LE CADRE DES ETUDES HYDRAULIQUES ET HYDROLOGIQUES DES BASSINS VERSANTS DE LA ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE DU BAC A TRINITE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_036-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 25 novembre 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- L'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de **6 000,00 €** à la **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Etudes hydrauliques et hydrologiques des bassins versants de la zone d'activité commerciale du Bac à Trinité** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.G « Maîtriser les ruissellements et gérer les eaux pluviales »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **10%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Po

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_036-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/037

Date de publication : 16 JUIN 2025

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE IDEX ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN DISPOSITIF DE COLLECTE DES EAUX DE RUISSELLEMENT SUR LE CVO DU ROBERT

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_037-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 05 août 2024,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **80 000,00 €** à la **société IDEX ENVIRONNEMENT** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Création d'un dispositif de collecte des eaux de ruissellement sur le CVO du Robert** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.G « Maîtriser les ruissellements et gérer les eaux pluviales »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **24,25 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_037-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/038

Date de publication : 16 JUIN 2025

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION UN ŒUF DANS LE CADRE DE L'OPERATION OFILDELO - 2EME PARTIE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_038-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 14 mars 2025,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du mercredi 09 avril 2025.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **10 000,00 €** à l'**association UN ŒUF** dans le cadre de l'opération suivante :
 - « **Ofidelo - 2ème partie** »
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais (terrestres et littoraux) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale des Services de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **16 JUIN 2025**



Le Président,

[Signature]

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_038-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/039

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2024-2028 ENTRE LE CARBET DES SCIENCES ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_039-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2024-2028 de partenariat ODE - CDS N°031-04-2024
- **VU** le courrier du Carbet des sciences adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 28 janvier 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

➤ D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°1 à la convention 2024-2028 N°031-04-2024 ODE-CDS, la programmation 2025 suivante :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Accompagnement des « Aires éducatives » 2025	31 700,00 €	12 680,00 €	40%	FA 1D	IV-C-05 IV-C-07	43
2	EduMER25	70 000,00 €	28 000,00 €	40%	FA 1D	IV-C-05 IV-C-06 IV-C-07	43
3	Programme « Autour de l'eau » 2025	35 000,00 €	17 500,00 €	50%	FA 1D	IV-C-05 IV-C-07	43
4	Fête de la science 2025	75 000,00 €	30 000,00 €	40%	FA 1D	IV-C-05 IV-C-07	43
	TOTAL	211 700,00 €	88 180,00 €	42%			

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_039-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation du Carbet des sciences 2025 à hauteur de **88 180,00 € TTC** pour un montant total projet de **211 700,00 € TTC** ;

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 16 JUIN 2025



Le Président,


Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/040

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2023-2027 ENTRE L'UICN ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) -VOTE DE LA PROGRAMMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_040-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2023-2027 de partenariat ODE - UICN N°017 06 2023
- **VU** le courrier de l'UICN adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 17 février 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°2 à la convention 2023-2027 N°017-06-2023 ODE-UICN, la programmation 2025 comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Fonctionnement/Animation du PRZHT	180 000,00 €	50 000,00 €	27,77778 %	FA 1D	III-D-02	33
2	REMA II (Restauration et Entretien des Mares des Antilles - Phase 2)	130 000,00 €	16 000,00 €	12,30769 %	FA 1D	III-C-04	32
3	Projet artistique Racines en mouvement	109 600,00 €	35 000,00 €	31,93431 %	FA 1D	IV-C-07	43
	TOTAL	419 600,00 €	101 000,00 €				

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_040-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de l'UICN 2025 à hauteur de **101 000,00€ TTC** pour un montant total projet de **419 600,00€ TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/041

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2023-2027 ODE/ONF/PNRM – VOTE DE LA PROGRAMMATION PNRM 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_041-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2023-2027 de partenariat ODE/ONF/PNRM N° 057-08-2023,
- **VU** le courrier du Parc Naturel Régional de la Martinique adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 25 mars 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°2 à la convention 2023-2027 N°057 08 2023 ODE / ONF / PNRM, la programmation 2025 comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
61	Animation OMB	106 000,00 €	31 000,00 €	29,24528 %	2D	IV-C-2 III-C-6	42
2	Actions OMB	90 000,00 €	15 000,00 €	16,66667 %	1A	IV-C-2 III-C-6	42
3	Suivi espèces faunistiques et lieux, valorisation des connaissances	25 100,00€	10 000,00€	38,16794 %	1A	IV-C-2 III-C-6	42
4	Réalisation d'atlas de biodiversité communale	169 500,00€	30 000,00€	17,69912 %	1A	IV-C-2 II-IC-6	36
5	Lutte contre les EEE	550 000,00 €	35 000,00 €	6,36364 %	5B	IV-B-8	41
6	Remise en état du sentier sous-marin Lakay - phase 2	11 000,00€	4 400,00€	40,00000 %	5D	III-D-2	33
7	Gestion de la RNRAF du Prêcheur	290 000,00€	24 000,00€	8,27586 %	2D	III-D-2	33
8	Découvrir le patrimoine autrement	60 000,00€	24 000,00€	40,00000 %	5D	IV-C-7	43
9	Education à l'environnement	50 000,00 €	12 000,00 €	24,00000 %	1D	IV-C-2	43
10	Actions de sensibilisation à la protection du littoral et des zones humides - OGS	20 000,00€	10 000,00€	50,00000 %	1D	IV-C-2	43
11	Etude multi partenariale de valorisation du patrimoine du grand site	80 050,00€	10 000,00€	12,49219 %	5D	V	42
12	Soutien à la mise en œuvre de la démarche OGS (postes de chargé de mission suivi et études et de garde animateur)	100 000,00€	50 000,00€	50,00000 %	5D	II	33
13	Entretien des mares et des cours d'eau	185 000,00€	60 000,00€	32,43243 %	5B	I-B-2	4
14	Récupération des eaux pluviales et arrosage durable d'un corridor écologique	75 316,75 €	40 000,00 €	53,10904 %	3C	I B 02	5
	TOTAL	1 813 066,75 €	355 400,00 €				

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_041-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation du Parc Naturel Régional de la Martinique 2025 à hauteur de : **355 400,00 € TTC** pour un montant total projet de **1 813 070,23 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/042

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2023-2027 ODE/ONF/PNRM – VOTE DE LA PROGRAMMATION ONF 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_042-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2023-2027 de partenariat ODE/ONF/PNRM N° 057-08-2023,
- **VU** le courrier de l'ONF adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 11 mars 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

➤ D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°2 à la convention 2023-2027 N°057 08 2023 ODE / ONF / PNRM, la programmation 2025 comme suit:

N°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Réseau sentinelles ONF (màj BDD formulaire saisie + MOE 1 opération enlèvement déchet)	41 146,28 €	20 573,14 €	50,00000 %	1A	IV-C-7	43
2	Forêt d'exception - Animation de la politique de territoire	68 039,04 €	9 000,00 €	13,22767 %	2C	IV-C-7	43
3	Action sensibilisation au scolaire "forêt et eau" / Ti Forestié	16 133,05 €	6 453,22 €	40,00000 %	1D	IV-C 3	43

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_042-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

4	Expérimentation de culture d'espèces de mangrove	21 385,92 €	6 415,78 €	30,00000 %	5B	III-C-4	32
5	Etude et tests pour le développement des toilettes sèches sur site d'accueil (Salines, La Marry)	34 615,65 €	17 307,83 €	50,00000 %	4B	II-A-9	12
6	Amélioration hydrologie de l'étang des Salines : Franchissement passerelle d'Anse à Prunes, contournement canal des Salines : étude itinéraire et gestion passerelle	22 692,75 €	11 346,38 €	50,00000 %	5D	IV-C-7	43
TOTAL		204 012,85 €	71 096,34 €				

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de l'ONF 2025 à hauteur de **71 096,34 € TTC** pour un montant total projet de **204 012,85 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_042-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/043

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2023-2027 ENTRE LA VILLE DU LAMENTIN ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) -VOTE DE LA PROGRAMMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_043-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2022-2027 de partenariat ODE – VILLE DU LAMENTIN N°080 11 2022,
- **VU** le courrier de la Ville du Lamentin adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 27 février 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

➤ D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°3 à la convention 2022-2027 N°080 11 2022 ODE-Ville du Lamentin, la programmation 2025 Comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Atlas de la Biodiversité Communale Au fil de l'eau - Année 3	100 000,00 €	50 000,00 €	50,00000 %	1B	III-C-06	36
2	Renaturation du Morne Cabri - Année 3	100 000,00 €	30 000,00 €	30,00000 %	5D	III-C-04	32
3	Réciprocité par l'Amont - Année 2	100 000,00 €	24 000,00 €	24,00000 %	5B	III-C-04	32
	TOTAL	300 000,00 €	104 000,00 €				

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_043-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de la Ville du Lamentin 2025 à hauteur de **104 000,00€ TTC** pour un montant total projet de **300 000,00€ TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

po

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_043-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/044

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2024-2028 ENTRE LA CACEM ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) -VOTE DE LA PROGRAMMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_044-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2024-2028 de partenariat ODE – CACEM N°041-06-2024,
- **VU** le courrier de la CACEM du 17 avril 2025 adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°1 à la convention 2024-2028 N°041-06-2024 ODE-CACEM, la programmation 2025 comme suit:

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Fonctionnement cellule d'animation et de gestion 2025	234 473,00 €	50 000,00 €	21,32442 %	2D	III-D-02	33
2	Actions de communication	91 000,00€	12 000,00 €	13,18681 %	1D	II-B-04	
3	Actions de sensibilisation	75 000,00 €	12 000,00 €	16,00000 %	1D	III-D-02	33
4	Etude de faisabilité - Création d'un sentier littoral	65 534,00 €	26 213,60 €	40,00000 %	5D	IV-C-07	33
5	AMO Evolution du contrat de baie	20 000,00 €	8 000,00 €	40,00000 %	2D	III-D-02	33
6	Organisation instances (Conseil Scientifique, plénière)	5 300,00 €	2 650,00 €	50,00000 %	2D	III-D-02	33
	TOTAL	491 307,00 €	110 863,60 €				

- D'arrêter le montant le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de la CACEM 2025 à hauteur de **110 863,60 € TTC** pour un montant total projet de **491 307,00 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

Signature

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_044-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/045

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2024-2028 ENTRE L'ASSOMER ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CA 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2025,
- **VU** la convention 2024-2028 de partenariat ODE - ASSOMER N°030-04-2024
- **VU** le courrier de l'ASSOMER adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 24 février 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°1 à la convention 2024-2028 N°030-04-2024 ODE-ASSOMER, la programmation 2025 comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux Indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Acropora, s'engager pour nos récifs	57 128,37 €	34 277,02 €	60,00000 %	5C	III-B-1	
2	Reef-Check Martinique	23 500,00 €	18 800,00 €	60,00000 %	5C	III-B-1	
3	Tout Moun Andlo	11 000,00 €	6 600,00 €	60,00000 %	5C	IV-C-6	42
4	BIM - Année 2	126 088,80 €	50 435,52 €	40,00000 %	4F	IV-C-6 IV-C-7	
5	Sensibilisation Aires marines Educatives - Année 2	39 242,74 €	8 947,34 €	22,80000 %	5D	IV-C-6 IV-C-7	42
6	RECC, restauration écologique et citoyenne au Carbet	80 190,00 €	16 038,00 €	20,00000 %	5C	IV-C-6 IV-C-7	43
7	Formation pêche de loisirs	27 120,91 €	10 848,36 €	40,00000 %	1D	IV-C-6 IV-C-7	43
	TOTAL	364 270,82 €	145 946,25 €				

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de l'ASSOMER 2025 à hauteur de **145 946,25 € TTC** pour un montant total projet de **364 270,82 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_045-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/046

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE CO-FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT POUR LES PARTICULIERS (DFAP) ENTRE LA CTM ET L'ODE POUR LA PERIODE 2025-2027

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_046-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2023-2027,
- **VU** les délibérations n° CAODE 18-12-2020/126 à CA18-12-2020/126-4 du 18 décembre 2020 adoptant le DFAP,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions pour l'année 2025,

Considérant, l'impact négatif de l'assainissement non collectif sur les milieux aquatiques et littoraux en Martinique ;

Considérant la nécessité de mise en conformité des installations privées prioritairement dans les zones à enjeux sanitaires et environnementaux ;

Considérant le besoin de financement de l'ANC ;

Considérant la nécessité d'encourager le raccordement au réseau collectif d'assainissement ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Décident,

- D'adopter le projet de convention de cofinancement entre l'ODE et la CTM dans le cadre du dispositif DFAP pour la période 2025-2027 afin de compléter les financements socles pour la réhabilitation de l'ANC et le raccordement au tout à l'égout.
- De donner pouvoir à la Directrice Générale pour procéder à la signature des actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 16 JUIN 2025



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_046-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 11

Extrait n° CA 13-05-2025/047

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS « SOBRIETE EN EAU DES COMMUNES » : VOTE DU DISPOSITIF ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE AFFERENTE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Lydia BEAULIEU - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 7	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Jean-Maurice MONTEZUME	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 5	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Représentant le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_047-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/002 adoptant le programme d'actions pour l'année 2025,

Considérant, les compétences des communes et de leurs établissements, notamment s'agissant de la gestion des écoles et des bâtiments publics relevant de leur territoire ;

Considérant, que les communes et les établissements publics ont besoin d'un soutien financier pour développer des politiques à visée de sobriété en eau ;

Considérant le rapport de la Directrice générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

Article premier

De lancer un appel à projet intitulé « Sobriété en eau des collectivités » à destination des communes et de leurs établissements à compter **16 juin 2025**.

Article 2

De circonscrire la validité de l'appel à projet comme suit :

- Durée de consultation des porteurs de projets : du 16/06/2025 au 16/10/2025 (4 mois),
- Durée d'exécution des projets : 1 an à compter de la signature de la convention de financement.

Article 3

De fixer le montant total de la participation de l'Office de l'Eau Martinique à **360 000,00 € maximum** (trois cent soixante mille euros) pour l'ensemble des projets lauréats.

Article 4

D'imputer la dépense correspondante au chapitre 204 nature 2041482 du budget de l'Office de l'Eau.

Article 5

De constituer le jury de sélection des projets de la manière de la manière suivante :

Prénom NOM	Fonction
Magali JULIEN	Collège de l'Etat membre du Conseil d'administration -Office de l'Eau
Daniel MARIE-SAINTÉ	Collège de la CTM membre du Conseil d'administration -Office de l'Eau
Éric BELLEMARE	Président du CESECEM
Loïc MANGEOT	Directeur de la Connaissance et des Interventions – Office de l'Eau
Anthony NICOLAS	Chef du service interventions financières - Office de l'Eau

Article 6

D'autoriser la Directrice générale de l'Office de l'Eau à signer l'ensemble des actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 16 JUIN 2025



Le Président,

Ps

Lucien SALIBER

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 8

Extrait n° CA 13-05-2025/048

Date de publication : 27 JUIN 2025

Objet : TRANSFORMATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES POUR PROMOTION INTERNE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Arnaud RENE-CORAIL - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 4	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Jean-Maurice MONTEZUME - Lydia BEAULIEU - Christian PALIN - Éric BELLEMARE - Josiane JOS-PELAGE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 8	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_048-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- **VU** le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L. 132-10, L413-1 à L413-7, L. 522-1 à 522-4, L.522-10 à L.522-14, L. 522-23 à L. 522-31, L. 523-1, L.523-3 à L. 523-6 ;
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **VU** La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- **VU** l'Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique ;
- **VU** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et fixant les échelles indiciaires correspondantes ;
- **VU** la délibération CA 10-12-2021/144 adoptant les ratios promus-promouvables de l'ODE ;
- **VU** l'arrêté N° 2021-184 du 28 octobre 2021 portant établissement des lignes directives en matière de promotion interne pour les collectivités territoriales et établissements publics affiliés obligatoires et volontaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique.
- **VU** l'arrêté N° 2024-087 portant établissement de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne 2024 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De transformer un emploi budgétaire de catégorie B en un emploi de catégorie A dans la filière administrative de la manière suivante :
 - Suppression de l'emploi budgétaire de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe » relevant de la catégorie hiérarchique B
 - Création d'un emploi d'attaché territorial, relevant de la catégorie hiérarchique A.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **27 JUIN 2025**

Le Président,



Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250627-13-05-2025_048-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 8

Extrait n° CA 13-05-2025/049

Date de publication : 16 JUIN 2025

Objet : TRANSFORMATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES POUR AVANCEMENT DE GRADE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Arnaud RENE-CORAIL - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 4	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Jean-Maurice MONTEZUME - Lydia BEAULIEU - Christian PALIN - Éric BELLEMARE - Josiane JOS-PELAGE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 8	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_049-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

- **VU** le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L. 132-10, L413-1 à L413-7, L. 522-1 à 522-4, L.522-10 à L.522-14, L. 522-23 à L. 522-31, L. 523-1, L.523-3 à L. 523-6 ;
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R213-71 ;
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- **VU** la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique ;
- **VU** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et fixant les échelles indiciaires correspondantes ;
- **VU** la délibération CA 10-12-2021/144 adoptant les ratios promus-promouvables de l'ODE ;

Considérant le besoin de nommer dans le grade supérieur, cinq fonctionnaires en poste à l'ODE et répondant aux conditions d'avancement,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

Article 1 De créer les 5 emplois budgétaires à temps complets suivants :

- 1 poste d'ingénieur principal - catégorie A
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe - catégorie C
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe - catégorie C

Article 2 De supprimer les 5 emplois budgétaires laissés vacant à la suite de ces avancements de grade :

- 1 poste d'ingénieur - catégorie A
- 3 postes d'adjoints administratif principal 2ème classe - catégorie C
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe - catégorie C

Article 3 D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le **1 6 JUIN 2025**



Le Président,

Lucien Saliber
LUCIEN SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250616-13-05-2025_049-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 MAI 2025

Présidence : Arnaud RENE-CORAIL

Date de convocation : 16/04/2025 (pour une réunion prévue le 28/04/2025)

Date de la deuxième convocation : 29/04/2025 (sans condition de quorum)

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres constituant le quorum : 10

Nombre de membres votants sur ce point : 8

Extrait n° CA 13-05-2025/050

Date de publication : 15/05/2025

Objet : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE RELATIF A LA REALISATION D'ANALYSES CHIMIQUES DES MILIEUX AQUATIQUES D'EAU DOUCE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
- Daniel MARIE-SAINTÉ - Arnaud RENE-CORAIL - Jean-Marc ALEXANDRE - Joseph BLEZES	- Lucien SALIBER (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GABRIEL (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Christophe GROS)
Total des présents : 4	Total des représentés : 4

Absents excusés	Absents
- Jean-Rémi DUPRAT - Alex PAVIOT - Yasmina ELISABETH - Jean-Maurice MONTEZUME - Lydia BEAULIEU - Christian PALIN - Éric BELLEMARE - Josiane JOS-PELAGE	- David DINAL - Olivier MARIE-REINE - Émile GONIER
Total des absents excusés : 8	Total des absents : 3

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le Préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_050-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025

- **VU** la directive 2000/60/CE, dite Directive Cadre sur l'Eau (transposée au droit français par la loi n°2004-338 du 21 avril 2004),
- **VU** le code l'environnement notamment ses articles L213-13, R 213-62 et R 213-67 à R 213-69,
- **VU** le code de la commande publique,
- **VU** l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement
- **VU** l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement, notamment son annexe 2,
- **VU** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2022 relatif au programme de surveillance des eaux de bassin de la Martinique établi en application de l'article L212-2-2 du code de l'environnement pour la période 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 28-01-2025/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- **VU** le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres réunie le 08 avril 2025.

Considérant les caractéristiques du marché relatif à la réalisation d'analyses chimiques des milieux aquatiques d'eau douce,

Considérant que ce marché répond à une des missions réglementaires de l'ODE, qui est d'assurer un suivi annuel de la qualité chimique des cours d'eau, au titre de la directive cadre sur l'eau,

Considérant la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 08 avril 2025,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à signer le marché relatif à la réalisation d'analyses chimiques des milieux aquatiques d'eau douce avec le groupement constitué par la CTM (LTA) et le GIP TERANA ;
- D'autoriser la Directrice Générale à prendre toutes les mesures d'exécution relatives à ce marché ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le **15 MAI 2025**



Le Président,

Lucien SALIBER

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20250515-13-05-2025_050-DE
Date de réception préfecture : 15/05/2025